

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. III.—No. 12.

MONTREAL, JEUDI, 21 MARS, 1872.

{ ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

L'EMIGRATION.

Nous avons déjà, plus d'une fois, mentionné les causes de l'émigration canadienne aux Etats-Unis, et nous avons dit que le manque d'industrie était une de ces causes, la principale sans aucun doute.

Nous avons refusé de croire qu'un peuple laissait ainsi en masse le sol de la patrie par pure curiosité ou esprit d'aventure. Remontant jusqu'à la source de ce fléau de l'émigration, nous avons, de concert avec toute la presse canadienne, suggéré quelques moyens pour l'arrêter. Mais lorsqu'on veut produire une heureuse réaction dans la situation d'un pays, surtout sous un gouvernement constitutionnel, il ne faut pas s'adresser seulement aux hommes qui le dirigent, mais il faut encore faire entendre le langage du devoir et du patriotisme au peuple.

Qu'un grand nombre de Canadiens-Français aient été forcés de s'expatrier, faute de travail et d'industrie, c'est incontestable. Mais nous croyons que les circonstances ont changé et que pour deux raisons l'émigration devrait cesser.

1o. A force d'émigrer, l'encombrement s'est fait aux Etats-Unis comme ici; tous les jours des lettres nous apprennent que le travail ne suffit plus à la demande, qu'un grand nombre de nos compatriotes ne trouvent plus, dans les manufactures, ce qu'ils sont allés y chercher. Le regret de la patrie se fait jour à travers ces plaintes, et ceux qui ont été trompés dans leurs espérances donnent des conseils salutaires à leurs amis du pays.

2o. Tout nous indique que nous sommes à la veille d'une réaction; au lieu de s'en aller on devrait rester pour hâter cette réaction. Il y a des terres pour tous ceux qui en veulent et bientôt il y aura de l'industrie, des manufactures, si le peuple le veut, s'il se décide une bonne fois à comprendre qu'il est le maître de ses destinées.

Au lieu de partir par milliers, le peuple aurait dû dire, il y a quinze ou vingt ans :

« Ce n'est ni le drapeau rouge ni le drapeau bleu qu'il nous faut, c'est du progrès, des chemins de fer, des terres et des manufactures. La question n'est pas de savoir si nous serons annexés, indépendants ou confédérés, ce qu'il nous faut avant tout, c'est du pain pour nos familles, c'est de vivre dans la patrie. »

S'il avait fait cela, il n'y aurait pas aujourd'hui, sur la terre étrangère, un si grand nombre de Canadiens-Français, et nos villes et nos campagnes ne seraient pas restées si stationnaires.

Pauvre peuple! tu te plains, tu déplores ta pauvreté, tu es même obligé d'émigrer et cependant tu as tout ce qu'il faut pour vivre heureusement sur le sol de tes pères, si tu avais autant de courage et de patriotisme qu'ils en avaient.

Arrête-toi donc un instant, avant de partir.

Veux-tu trouver dans le travail des champs une existence honorable et conserver la vigueur et les mœurs de tes ancêtres? Vois ces terres et ces forêts sans limites ouvertes à ton ambition et à ton courage, hâte-toi donc de t'en emparer avant que l'étranger s'y établisse? Ecoute l'expérience des siècles qui te dit que le peu de bonheur dont l'homme jouit sur la terre se trouve dans la chaumière du laboureur. Tu as des livres et des journaux, tu as même des hommes de science qui vont t'enseigner

cet art si noble de l'agriculture, t'apprendre à tirer du sein de la terre tout ce qu'elle peut produire, profite-s'en donc.

Si tu dis que l'agriculture ne peut suffire à tes besoins dans ce pays, si c'est l'industrie qu'il te faut, tu n'as pas encore raison de partir. Contemple le riche domaine offert à ton génie industriel, regarde ces pouvoirs d'eau incomparables, ces bois inépuisables et précieux, ces sables métalliques, ces montagnes qui recèlent et le cuivre et le fer, tous ces trésors qu'une main généreuse a jetés partout sous tes pas.

Qu'est-ce qui t'empêche de profiter de ces dons de la nature, de ces éléments de fortune et de prospérité? Et s'il est des obstacles, pourquoi ne les brises-tu pas? Au lieu d'éparpiller tes forces, unis les une fois pour asseoir le pays sur des fondements solides. Au lieu d'effrayer ceux qui te dirigent par ton apathie, effraie les par ton patriotisme et tu auras des hommes qui te donneront ce que tu demandes. Songe que tu seras écouté, lorsque tu sauras faire respecter ton vote et ta conscience.

Terminons, comme dans les fables, en disant que de ce discours voici la morale :

Nous sommes les auteurs de nos maux, les ouvriers de notre avenir, tant pis pour nous si nous manquons de patriotisme et d'énergie!

L. O. DAVID.

A TRAVERS LE TIMES.

Le grand journal de Londres combat vivement les prétentions des avocats américains devant le tribunal de Genève. A son avis, elles sont tout simplement absurdes et indignes d'un grand peuple. Il ne condescend à les discuter en détail que pour l'acquit de la conscience méticuleuse de John Bull. Au point de vue du droit civil, du droit des gens, des déclarations contenues dans les Protocoles et des stipulations mêmes du Traité de Washington, il condamne et désapprouve énergiquement toute demande de dommages pour pertes indirectes. Satisfait de la victoire facile qu'il remporte dans ses colonnes, il n'en reste pas moins très-inquiet en face de l'attitude du gouvernement américain, qui refuse poliment mais positivement de retirer de son *factum* ses réclamations de dommages médiats, pour nous servir du jargon légal. L'Angleterre va-t-elle laisser soumettre au tribunal de telles réclamations? Doit-elle s'y opposer *in limine*? Le Tribunal a-t-il, d'après les pouvoirs à lui conférés, l'autorité nécessaire pour décider du genre de réclamations à lui soumises?—Questions perplexes. John Bull aime mieux prendre que donner, et, quand il s'agit de millions, il les trouve bons à garder.

What shall we do? Voici en résumé sa réponse et nous croyons qu'en la faisant il est l'écho bien fidèle de l'opinion de tous les Anglais. Nous nous devons, dit-il, et à nous-mêmes et aux Etats-Unis, de protester de suite et préliminairement contre la prise en considération par le Tribunal des arbitres de toutes réclamations pour dommages indirects mentionnés dans le mémoire des Américains; puis, de solliciter énergiquement la décision des arbitres sur notre protêt avant de consentir à un seul procédé subséquent. Nous avons la plus grande confiance que notre manière de voir sera approuvée. Mais d'un autre côté, quelque pénibles et terribles qu'en

soient les conséquences, nous ne devons un seul instant hésiter à nous retirer complètement de l'arbitrage, si les arbitres ne se déclarent point prêts à rejeter la considération des réclamations indirectes. On nous demandera peut-être pourquoi nous exigeons aussi absolument que cette question soit tout d'abord tranchée, au lieu d'attendre une décision sur tous les points soumis. La réponse est bien simple: nous ne pourrions en honneur répudier une décision finale odieuse si nous en acceptions les risques par le fait de notre concours à tous les procédés de l'arbitrage.

La lecture du *factum* américain nous apprend que l'on donne au Traité une interprétation diamétralement opposée à celle que nous lui donnons honnêtement et raisonnablement; nous devons donc commencer par protester contre cette interprétation si nous voulons ensuite faire prévaloir la nôtre. Nous ne pouvons acquiescer à une opinion, à une manière d'envisager et d'expliquer certaines clauses du Traité, du moment que nous sommes décidés à ne pas nous y soumettre, si elle est adoptée contre nous. Il n'y a peut-être pas de danger à courir le risque de payer une indemnité de deux cent millions de louis; la chose nous paraît tellement claire qu'il nous serait impossible d'attendre un tel jugement. D'un autre côté, nous ne pouvons pas, nous ne devons pas courir le risque d'avoir à répudier une décision après nous être compromis et avoir accepté une position qui nous lierait et nous forcerait de nous soumettre à la sentence, quelle qu'elle soit.

La guerre pourrait-elle sortir de ces fières paroles, en admettant que le gouvernement anglais soit disposé à les prendre comme guides de sa conduite? Nous n'en croyons rien. Il y a d'abord une foule de raisons qui rendent toute guerre impossible entre John Bull et Frère Jonathan. L'Angleterre n'a pas le temps de venir se battre en Amérique. Les Indes, la Russie, les complications dont est menacée l'Europe, lui rendent bien difficile le plaisir de venir rosser les Américains et les punir des braconnages qu'ils exercent depuis si longtemps sur ses domaines. Les Américains, eux, n'ont aucun souci de commencer une guerre que le mauvais état de leur armée, de leur marine et de leurs finances ne leur permettrait de conduire à bonne fin qu'au prix de sacrifices ruineux.

En outre, cette question des dommages indirects n'est qu'une immense blague, dont les Yankees commencent déjà à rire. Ce n'est qu'un tour d'espiègles qu'ils veulent jouer à la trop peureuse mère Britannia. Ils comprennent parfaitement, abstraction faite de tout principe de droit et des avantages apparents que semble leur offrir l'ambiguïté de certaines clauses du Traité, ils comprennent parfaitement, disons-nous, qu'une réclamation qui porterait à deux ou trois cents millions de louis sterling l'indemnité exigée de l'Angleterre est tout simplement une impossibilité. Une guerre coûterait moins à l'Angleterre. Ils ont agi en bons procéduriers, en bons avocats qui prennent une action en dommages de dix mille piastres pour en avoir une couple de cent et sauver l'honneur et les frais.

Sous le titre de "Un Juge Courageux," nous avons, dans le temps, publié une analyse d'une correspondance assez vive échangée entre le Lord Chancelier et le Juge

en chef Cockburn, au sujet de la nomination de Sir Robert Collier comme membre du Comité Judiciaire du Conseil Privé. Cette nomination a été l'objet de longs débats et d'un vote de censure considérable et à la Chambre des Lords et à la Chambre des Communes. Le Cabinet Gladstone, jadis si fort, a été mis sur le bord de l'abîme par la tempête qu'a soulevée cet acte. A la Chambre des Lords, il n'a réuni qu'une majorité de deux ; à la Chambre des Communes, vingt-sept seulement.

Le *Times* est content du danger qu'a couru le ministère qu'il supporte et prétend qu'il méritait cette leçon.

Il était, dit-il, fort nécessaire de mettre en accusation l'acte par lequel le ministère a voulu éluder le Statut de la dernière session ; il était fort nécessaire que cet acte subit la condamnation énergique d'une Chambre indépendante et que son jugement fût assez clair pour éviter au gouvernement la répétition de pareilles erreurs. Néanmoins, tout le monde regretterait de voir une telle censure, une telle condamnation n'atteindre que le Lord Chancelier. Lord Hatherley est un excellent homme. Il inspire à tous ceux qui le connaissent un respect mérité. Très fort comme Vice-Chancelier, son élévation à la Cour d'Appel fut saluée avec satisfaction par ses collègues de *Lincolns' Inn*, et sa promotion au grade de Chancelier, quoique non prévue, fut cependant regardée comme la juste récompense du vrai mérite. Malheureusement, dans sa nouvelle position, — la plus haute fonction légale du Royaume, — il ne s'est pas montré à la hauteur de son rôle et a prouvé qu'il n'avait pas l'énergie suffisante pour tenir tête aux influences qui l'ont circonvenu, et on l'a accusé d'une faute qu'il n'aurait certainement jamais commise, s'il n'eût été égaré par une volonté plus forte que la sienne. Comme juge des Cours d'Équité, il n'aurait pas hésité à annuler des actes de la vie privée en tous points semblables à celui qu'il vient de sanctionner comme membre du gouvernement ; et si nous devons condamner son erreur de jugement, nous devons nous hâter d'ajouter que notre conviction est qu'il a été victime plutôt que coupable.

En somme, cette nomination de Sir Robert Collier est un acte sur la nature duquel tout le monde est d'accord, excepté cette poignée de partisans qui sont tellement attachés et liés au ministère qu'ils ne peuvent avoir par eux-mêmes aucune opinion indépendante.

Ainsi parle le *Times* de l'acte d'un gouvernement qu'il approuve généralement. Le faible triomphe qu'il a remporté n'est pas une approbation. Il s'explique par la distinction subtile faite par quelques orateurs et tendant à dire "qu'un acte peut-être blamable et en même temps ne pas mériter une censure parlementaire"

Nous avons cru devoir appuyer sur cet incident ; quoiqu'en apparence assez insignifiant, il offre cependant matière à des comparaisons qui jetteraient un grand enseignement et une bonne leçon. Nous sommes ici fort loin de ce respect scrupuleux de la tradition et des lois ; nous sommes ici fort loin de cette indépendance de la presse et des hommes publics, qui ne voient le salut d'un parti que dans la fidélité aux principes, et qui ne tremblent pas de dire la vérité aux chefs qui s'égarent.

L'adoption, par les Communes, du projet de loi établissant le scrutin secret n'a provoqué que de fort pâles discours, que quelques harangues souverainement ennuyeuses. Les raisons que fournit le *Times* de ce phénomène sont très-intéressantes, et pleines d'originalité.

Après quarante ans d'agitation, la pratique du scrutin secret est sur le point d'être adoptée en Angleterre. ou, pour parler plus correctement, la liberté de cacher son vote va être accordée à chaque électeur.

C'est là, tout de même, une curieuse définition et une singulière appréciation de la votation secrète. Mais nous n'avons pas à juger. Continuons notre voyage à travers les variations du "Journal de la Cité."

Le scrutin est une de ces mesures qui ont été suggérées d'en haut plutôt que demandées d'en bas. Le voteur ordinaire, le voteur qui aime à parler politique à tout propos, au salon, sur le seuil de la porte avec les passants, chez l'aubergiste voisin ou l'épicier du coin, le voteur qui se réjouit de faire, en temps d'élection, montre d'un bruyant esprit de parti, n'aurait jamais de lui-même imaginé d'appliquer comme remède à tous ses maux possibles le silence universel. Si on lui eût présenté certains cas très-graves de tyrannie exercée par les riches, si on lui eût dit que tel manufacturier avait jeté ses artisans sur le pavé, ou telle vieille femme déchargé ses employés, son indignation naturelle lui aurait suggéré une foule de remèdes différents mais qui tous auraient pris la forme soit d'une enquête électorale, soit d'une contestation de l'élection du candidat frauduleusement élu, ou d'un châtement exemplaire à infliger à ceux qui auraient abusé de leur position sociale ou de certains privilèges électoraux. Mais jamais il ne serait venu à

l'esprit de cet électeur de déjouer les manœuvres du parti opposé en s'imposant l'obligation de ne jamais montrer ses couleurs et le devoir de tenir bouche close précisément sur le sujet qui absorbe le plus ses pensées. Non ; cette idée lui vint sur recommandation d'en haut ; il l'accepta, d'abord lentement et avec fort peu de sympathie, puis, plus tard avec l'énergie qui est le trait caractéristique de toute nouvelle conviction.

La cause, durant des années ne fit que peu de progrès, jusqu'à ce que la force du vote conservateur sous le système en vigueur avant 1867 inspirât aux libéraux la pensée de rechercher la raison de leurs défaites et les moyens de les réparer. Ils découvrirent que leurs succès partiels, obtenus dans un temps d'excitation populaire provoquée par une mesure temporairement en faveur, étaient graduellement perdus grâce à la persévérance des Conservateurs, à leur habileté en matières d'élection et à leur grande influence personnelle ; dès lors, le parti, dans toutes ses nuances, en vint à la conclusion qu'il n'aurait de chance de prospérité durable qu'en dégageant les élections de toutes les influences sociales qui les contrôlaient naguère.

Voilà, au dire du *Times*, l'historique et l'explication du mouvement populaire qui a produit l'introduction du scrutin secret dans les élections anglaises.

L'assassinat de Lord Mayo, Vice-Roi et Gouverneur-Général des Indes, a créé en Angleterre une sensation de malaise indescriptible. C'est un coup terrible, il n'y a pas à le nier, porté au prestige et à la puissance de l'Angleterre dans les Indes. Ces soulèvements, ces crimes périodiques sont l'indice certain d'une domination mal assise, d'un pouvoir pompeusement bâti sur un volcan toujours sourdement en ébullition. Le *Times* e-saie bien à faire de la jactance pour rassurer le peuple anglais terrifié ; mais sa jactance est doublée d'une pointe philosophique pleine d'amertume et qui serait bien belle et pourrait être admirable s'il y voulait mêler un peu de sentiment chrétien.

Le fait, s'écrie-t-il que moins de cent mille soldats et civils peuvent contenir ces innombrables millions avec un sentiment de sécurité qui n'est parfois ébranlé que pour revenir plus fort que jamais, nous prouve que nous sommes les seuls maîtres légitimes de ce pays, et les seuls héritiers de ces possessions. Ainsi en a-t-il été ; ainsi en sera-t-il encore longtemps, du moins pouvons-nous raisonnablement l'espérer. Mais il y a une chose que toute l'humaine espèce semble incapable de comprendre et de contenir. C'est l'unité terrible qui trouble et dérange les calculs et les prévisions. Nous parlons bien de la puissance des masses, mais, comme on l'a dit souvent auparavant, un seul homme est souvent plus fort que toute l'humanité. Et cet homme n'a pas besoin d'être empereur ni homme d'état ; il peut n'être qu'un fanatique ; il peut n'être qu'un misérable animé des motifs les plus absurdes, obéissant aux plus viles impulsions, dédaigné comme trop méprisable, ou ignoré parce que c'est une nullité.

Et cette unité, à temps donné, ébranle les plus solides empires ou renverse les plus fortes dynasties par un coup de poignard donné dans l'ombre. Ces unités sont encore bien plus terribles, lorsque leur bras vengeur est armé par la Providence. Mais le *Times* ne voit pas cela. C'est peut-être pour cela qu'il a tant peur et qu'il ne suggère aucun remède contre les dangers de ces terribles unités hindoues ou mawhabee.

"La Ligue de la représentation ouvrière," tel est le nom d'une vaste association d'artisans qui existe en Angleterre et dont le but principal, comme l'indique son titre, est l'avènement politique des classes travaillantes.

Elle vient d'essuyer un humiliant refus de la part de Gladstone, qui n'a pas voulu recevoir une députation de quelques-uns de ses membres. Ils voulaient convaincre le premier ministre de l'importance et de la nécessité d'introduire dans la loi électorale, à côté du scrutin secret, une clause obligeant les collèges électoraux à payer les dépenses des candidats. Non seulement Gladstone n'a pas voulu conférer avec eux, mais il leur a fait savoir, par son secrétaire privé, qu'il ne pouvait, pour cette session, acquiescer à leur demande. Ce refus est d'autant plus agaçant pour les ouvriers anglais que Gladstone s'était, sur cette question, fait leur avocat en 1868, sous le ministère—Disraëli. Il paraît que c'est un peu en Angleterre comme ici. On change de chemise et de principes en arrivant au pouvoir. Cette réforme, pourtant, finira par passer ; on la veut énergiquement et une faible majorité de la Chambre des Communes s'est déjà, en 1868 ou 1869, prononcée dans ce sens. Les ouvriers insistent pour l'obtenir à tout prix ; ils pourraient, avec cela, faire élire quelques-uns des leurs, que le coût énorme d'une campagne électorale éloigne maintenant de l'urne. Ils croient, avec raison, que le peuple ne se vendra plus, du

moment qu'il lui faudra se taxer pour payer le prix d'achat.

On pourrait demander la même chose pour le Canada, sans insulter les "braves et indépendants électeurs" ni leurs candidats.

J. A. MOUSSEAU.

SILHOUETTES LITTÉRAIRES.

J. C. Taché — G. de Boucherville — LaRue — Gérin-Lajoie — Fréchette — Routhier — Lemay — Chauveau — L'abbé Casgrain — Alfred Garneau — David — Marchand — Fabre — Carlo Tom — Marmette — E. Gérin — Sulte — Dunn — Mousseau — Faucher de Saint-Maurice — Montpetit — Bourassa — L'abbé Provencher — Desaulles — LeMoine — Fiset — Legendre — Buies — Decelles — DeGuise — Royal — Provencher — Mme Lepron — Dansereau — Tassé, etc., etc.

F. A. H. LARUE.

Nuda veritas.

Mâle caractère, mâle esprit, mâle figure, tel est l'original de ce mâle portrait.

Le docteur LaRue a ses quarante ans. L'île d'Orléans est sa patrie, Saint-Jean sa paroisse, l'Université-Laval sa mère. La mère et le fils sont fiers l'un de l'autre.

L'Université-Laval ! Puisque je l'ai nommée, je m'arrête et je m'incline. Sous un autre nom, elle est autant vieille que le pays, autant que lui vénérable. Elle a eu toutes les gloires ; notre temps lui a donné la sienne : l'insulte.

Dites, après cela, qu'il n'y a point de progrès. Aujourd'hui, on donne gratis des cours d'ingratitude. Ils ont eu du succès : on a désappris à rougir.

Arrière, insulteurs sans vergogne ! Au lieu de lui cracher au visage, vous feriez bien mieux de lui baiser les pieds. Pour vous punir, elle bercera sur ses genoux vos fils ; elle fera l'aumône à votre ignorance.

Salut à toi ! fille aimée de la religion, source féconde de l'intelligence, mère de nos grands hommes ! Tu nous as donné la science, nous t'avons donné nos cœurs. Ils seront tes remparts.

Le Dr. LaRue est professeur à l'Université-Laval.

Il est huit heures du soir ; c'est l'heure des cours. Entrons. La foule se presse dans les couloirs ; je gravis avec elle deux paliers, et me voici dans l'amphithéâtre, où se donnent les cours scientifiques. Les gradins de l'hémicycle sont remplis d'auditeurs qui chuchotent entre eux en attendant l'ouverture du cours.

Une porte s'ouvre ; on voit poindre le bâton de l'appariteur. Le silence se fait. Le professeur arrive d'un pas prompt et ferme. Une salve d'applaudissements l'accueille : il salue avec un léger sourire. Le cours commence.

Le Dr. LaRue est un homme de moyenne taille, assez grêle, preste dans ses mouvements. Figure bilieuse, pâle, effilée de la base. Un sourire moqueur est accroché au coin de sa moustache. Ses dents, brunes par la fumée de tabac, sont bonnes : les canines sont remarquablement longues.

Il ne serait pas d'origine française s'il n'aimait pas à mordire : il est gouailleur sans malice. Vous jureriez qu'il a entre les dents quelque lambeau de chair de son prochain ; il n'en est rien pourtant.

Ses yeux bruns sont méditatifs. Dans l'ardeur de la discussion, les prunelles s'allument, et les cils, longs et serrés, se changent en dards perçants, dont l'attaque est difficile à soutenir. L'énergie a tracé entre les deux sourcils ses deux sillons caractéristiques. Le front, plus haut que large, a de l'audace. Les cheveux, châtain foncé, sont érigés en toupet. Fermé dans les traits, feu dans le regard, fier dans l'expression, prestesse dans les allures : voilà l'homme. Le moule fait la statue : le caractère fait la physionomie.

Le Dr. LaRue est entier dans ses idées. Pour lui, le souverain signe du dédain est de s'allonger la mâchoire en avant, et de se mordre les dents.

Sur son crâne, la bosse de l'ironie fait saillie : le sarcasme est une arme dangereuse entre ses mains.

Il a le geste facile et dégagé ; ses mains fines, habituées aux expériences chimiques, indiquent un manipulateur habile.

Le Dr. LaRue a le génie du professorat : esprit lucide, servi par un organe éclatant ; élocution pure, naturelle, animée ; méthode simple, claire comme le soleil. Il a étudié sur les bancs des universités de Paris et de Boston, de Belgique et d'Allemagne : il s'est formé à l'école des grands maîtres.

Ses leçons et ses écrits sur l'industrie et sur l'agriculture, ses idées d'économie politique ont créé une révolution dans les esprits. Elles circulent dans tous les journaux : on se les attribue sans mot dire. Elles donnent des pensées à ceux qui n'en ont pas. C'est à lui, en grande partie (en partie aussi à M. David) qu'on doit le mouvement industriel qu'on sent partout dans l'air, et qui va ouvrir à notre pays une ère nouvelle de prospérité. Donnez-nous dix hommes comme celui-là, et dans dix ans la face du pays sera changée.

LaRue aime la plaisanterie : il s'amuse volontiers à rire aux dépens des autres, volontiers à ses propres dépens.

— Je me suis laissé surprendre deux fois dans ma vie, disait-il un jour, une fois par un homme, une autre fois par un béliet.

J'avais quinze ans. Je passais devant la grange chez nous, une botte de foin sur la tête. En traversant devant la bergerie, je ne m'aperçus pas que la porte était ouverte. Je m'en allais tranquillement, sans soupçonner le moins du monde que le béliet accourait derrière moi à toutes jambes. Il vint me toquer, vous savez bien où, avec une telle violence que j'allai voler d'un côté, et la botte de foin de l'autre. Je fus quinze jours sans m'asseoir.

Et d'une.

Je revenais de l'île à la brunante, il y a trois ou quatre ans, en compagnie d'un de mes frères, lorsque je fus attaqué par un homme à moitié ivre.

Je lui applique un coup de poing à la bonne place, et il va rouler à terre. Il se relève furieux : la douleur l'avait complètement dégrisé. Je n'avais pas eu le temps de me mettre en garde, que je reçois un coup de poing en pleine poitrine ; je ne perds pas de temps, ... j'en reçois un autre sur l'œil.

Et de deux.

Comment revenir à la ville avec une pareille *black-eye* ? Et surtout comment paraître à mes cours ? La nécessité est ingénieuse. Je fis réparer le désastre par un peintre qui dissimula la contusion sous une couche de peinture.

Cette leçon m'avait appris qu'il y avait une lacune dans mon éducation. Je résolus de la combler. Pendant six mois, je pris des leçons de boxe et de bâton chez un maître d'escrime."

Voilà bien l'homme peint par lui-même : intelligence essentiellement pratique, qui observe tout, qui tire partie de tout.

Aujourd'hui le Dr. LaRue peut aussi bien donner des leçons de boxe et de bâton, que d'industrie et de chimie. Il entend le coup de poing : il sait faire le moulinet, parer tierce, quarte, quinte comme aucun. Je ne vous conseille pas de vous attaquer à lui ; vous courriez risque d'aller faire une promenade chez le peintre.

Marié après 1860, LaRue a déjà une demi douzaine d'enfants, et plus, je crois. Il espère bien en avoir, pour le moins, autant encore. Il tient, avec Napoléon, que le plus grand patriote est celui qui donne le plus d'enfants à la patrie. Ce sont des colons tout rendus ; et on évite les frais de transport. Il n'y a qu'à les empêcher d'émigrer dans l'autre monde.

Quoiqu'il ait considérablement écrit, le Dr. LaRue n'est pas, ne veut pas être un auteur. La plume est pour lui ce que la pioche est au cultivateur, la truelle au maçon : un instrument. Ecrire pour écrire ! fi donc ! Il n'écrit pas pour faire du style, il écrit pour faire du bien.

Il est de ceux qui croient que le temps des livres est passé. Dans ce chemin de fer qui va à toute vapeur, qu'on appelle aujourd'hui la vie, on n'a plus le temps de lire un livre. Les livres sont remplacés par la feuille volante. Une idée vous vient, vous la confiez au papier, et vous jetez la feuille au vent. Le passant la ramasse, cueille l'idée, et laisse tomber la feuille au ruisseau.

Le Dr. LaRue a écrit par ci par là, quand l'idée lui est venue, dans le *Courrier du Canada*, dans l'*Événement*, que sais-je où ?

Il a fait ses premières armes dans les *Soirées* et dans le *Foyer*, dont il est un des fondateurs.

Entre deux conférences d'hiver, il a réuni et mis en ordre ces articles épars. Il en a fait un *pot-pourri*, sur lequel il a écrit : *Mélanges*.

C'est la somme de ses idées.

Lisez cela, vous me direz après si l'auteur n'est pas un homme d'esprit, et plus encore un homme d'action. Style pur, sobre, net comme ses idées ; point de fanfreluches : les oripeaux sont pour les comédiens de la plume. Est-il parfait ? Le Dr. LaRue est économiste. Il a les défauts de ses qualités : son esprit trop pratique manque parfois d'idéal. Sa phrase coudoie le prosaïsme : elle marche, elle ne vole pas.

Pur LaRue, agir, c'est vivre. Aussi rien ne l'indigne comme de voir la bande des niais, des impuissants, qui, incapables d'avancer, passent leur temps à barrer les jambes de ceux qui vont de l'avant. La devise américaine est sa devise : *go ahead*.

Qui croirait, après cela, que cet homme ardent, actif, qui ne peut souffrir aucun joug, se laisse atteler par ses enfants ?

Le Dr. LaRue est le plus tendre des époux, le plus passionné des pères. Entrez à son bureau : vous le trouverez, comme Henri IV, avec son petit Louis XIII sur le dos, un touet à la main.

PLACIDE LÉVINE.

P. S.—Certains journaux prétendent en savoir bien long sur mon compte. Tout ce qu'ils savent, c'est qu'ils n'en savent rien : ils en donnent la preuve. Je leur réponds en *silhouettant* ceux-là même qu'ils attaquent.

Argenteuil, 10 mars, 1872.

CAUSERIE.

La rade de Québec.—Lévis.—La carte de Champlain.—Le coup des Ecoliers.—Bombardement de Québec en 1759.—Massacre de St. Joachim.—Victoire de Montmorency.—Montcalm et Lévis.—Le général Wooster.—Fortifications de Lévis.—Une légende.—Le Grand-Tronc.—Le chemin de Lévis à Kenebec.—La cité antique et les villes américaines.—Trois-Rivières.—La Société Générale Forestière.—L'Honorable M. Blanchet.—L'Echo de Lévis.—

Quand les rayons d'un soleil d'été plongent leurs paillettes d'or dans la nappe azurée, le fleuve St. Laurent, resplendissant de lumières et empreint d'une grandeur sereine, ressemble à ces fleuves des contes orientaux qui roulent des flots de pierres et de diamants. La rade de Québec offre alors à l'œil le plus pittoresque spectacle qui soit sur ses rives.

D'un côté Québec, la cité historique, qui domine le fleuve de son promontoire sourcilieux ; de l'autre, Lévis qui s'élève en amphithéâtre et dont l'attitude pleine de coquetterie et de grâce rappelle ces villes des bords de l'Italie et de la Sicile chantées par les poètes. An loin, l'île d'Orléans perdue dans la brume dorée du fleuve. A l'horizon se découpe en dentelles d'un bleu sombre comme le dernier nuage d'une tempête, l'ondoyante chaîne des Laurentides.

Lévis n'est pas encore une grande ville, mais elle renferme tous les éléments de sa grandeur future.

Lorsque Champlain dressa en 1613, la carte de Québec et de ses environs, il l'a décrit brièvement : Pointe fort étroite du côté de l'Orient de Québec.

En 1629, il l'appelle Cap de Lévis.

C'est Henri de Lévis, d'après M. l'abbé Laverdière, cet érudit qui travaille comme une bédouille et qui a doté les lettres d'une œuvre vraiment nationale. "Les Voyages du Sieur de Champlain," c'est Henri de Lévis, duc de Ventadour, lieutenant général de la Nouvelle France de 1625 à 1627, qui a probablement donné son nom à Lévis.

C'est à peine si l'histoire mentionne Lévis.

En 1759, le général Montcalm plaça à Lévis un poste d'observation composé de Français et d'Indiens. Ce poste fut dispersé le 30 juin par une partie de l'armée anglaise, qui se rendit de l'île d'Orléans à Lévis, sous les ordres du général Monkton, afin d'y établir des batteries de siège contre Québec.

Montcalm, dépêcha aussitôt à Lévis un détachement de 1500 hommes, commandé par M. Dumas, avec mission de détruire ces batteries. Après avoir traversé le fleuve au Sault de la Chaudière, dans la nuit du 12 au 13 juillet, ce détachement se mit en marche sur deux colonnes, mais l'une des colonnes ayant avancé l'autre et s'étant désorientée, il y eut une méprise fatale ; la dernière colonne prit la première pour l'ennemi, et après une légère escarmouche, il s'en suivit une panique générale. Le lendemain, M. Dumas et sa petite troupe avaient repassé le fleuve sains et saufs.

On donna à cette échauffourée le nom de Coup des Ecoliers, parce que ce détachement se composait en partie d'élèves des Ecoles.

C'est alors qu'eut lieu le bombardement de Québec. Wolf, jugeant le camp de Montcalm établi à Beauport inat-

taquable, se décida à bombarder la ville. L'incendie dévora la cathédrale et les plus belles maisons de Québec.

C'est vers la même époque que plus de 1400 maisons furent incendiées de Québec à la Malbaie et que le capitaine Montgomery ordonna à St. Joachim l'inutile hécatombe que l'histoire a flétrie.

En vain la brigade du général Monkton laissa Lévis le 31 juillet de la même année, 1759, afin de prêter main forte à Wolf, malgré les efforts et toute l'habileté de ce dernier, le général Montcalm, assisté du chevalier de Lévis, remporta sur les ennemis une victoire signalée à Montmorency.

Fussions nous séparés par des siècles de ces temps si fertiles en péripéties dramatiques et en héroïques faits d'armes, et l'histoire de notre pays déroulerait-elle à nos yeux des pages plus éclatantes, nos cœurs émus vibreraient encore à ces souvenirs.

Cette lutte fut d'autant plus admirable qu'elle fut plus désespérée. La valeur qui s'accroît des enivrements et des souffles de la victoire, peut être brillante, mais elle est héroïque quand toutes voies qui conduisent au triomphe sont fermées, et que combattre n'est plus qu'une vaine immolation.

Saluons en passant ces deux figures qui jettent dans notre passé sombre tous les rayonnements d'une gloire durable : Montcalm, nature sympathique ! plus intrépide soldat que grand capitaine ; Lévis, le type chevaleresque, le héros comme la France en fut prodigue du temps des croisades, digne d'une plus haute renommée, et qui, sur un théâtre plus en vue, eut peut-être égalé les noms célèbres dans les fastes de la guerre.

En 1776, lors de la guerre de l'indépendance, le général américain Wooster, établit deux batteries de siège contre Québec, l'une à la Pointe-Lévis, l'autre sur les buttes à Neveu, mais ces batteries n'eurent aucun effet.

On voit, d'après ce qui précède que les hauteurs de Lévis n'ont servi qu'à bombarder Québec.

Du puis que le Gouvernement Impérial a fait ériger les fortifications de Lévis, une telle éventualité n'est plus à craindre, Lévis peut jouer désormais un plus grand rôle militaire ; ses fortifications forment avec la forteresse de Québec une ligne de défense redoutable.

Parmi les légendes qui se racontent au coin du feu, pendant les longues soirées d'hiver, il en est une célèbre à Lévis.

Longtemps "la cage de fer de la Corriveau" a répandu dans les campagnes une superstition terreur.

Que de contes bizarres cette cage sinistre n'a-t-elle pas fait surgir, comme autant de fantômes dans les imaginations épouvantées ? Autour de cette prison aérienne, les spectres venaient, à certaines heures de la nuit, s'enchaîner dans une danse macabre telle qu'Holbein n'en a jamais rêvée. Souvent le voyageur attardé voyait, au détour des buissons, se dresser de fantastiques silhouettes, et entendait d'effroyables blasphèmes.

Pendant que les morts dormaient au cimetière, dans la morne immobilité du sépulcre, l'ombre de cette étrange trépassée laissait échapper, à travers les mugissements de la tempête, ses sanglots funèbres.

Marie-Josephte Corriveau s'était mariée en novembre 1749, à un cultivateur de St. Valier. Cet homme meurt le 27 avril 1760, et de sourdes rumeurs d'assassinat commencent à circuler.

Le 20 juillet 1760, Marie-Josephte Corriveau convole en seconde nocces à Louis Godier, de St. Valier, et en janvier 1763 elle lui brise le crâne avec une fourche de fer. Voulant donner le change sur les causes de cette mort violente, elle traîne le cadavre à l'écurie, aux pieds d'un cheval.

La Cour Martiale, présidée par le lieutenant colonel Morris, rendit alors un jugement—dont la famille Nearn de Malbaie possède encore l'original—condamnant Joseph Corriveau, père de l'assassin, à la pendaison, et Marie-Josephte Corriveau, accusée d'avoir laissé le crime s'accomplir sans avertir la justice, à recevoir soixante coups de fouet et à avoir la main marquée de la lettre M, avec un fer rouge.

Cette dernière punition était infligée à Isabelle Sylvain comme parjure dans la même cause.

Joseph Corriveau s'était avoué coupable : telle était la fascination que la fille exerçait sur le père.

Mais les choses ne devaient pas se passer ainsi. Le Père Glapion, supérieur des Jésuites de Québec, après avoir entendu Joseph Corriveau en confession, avertit la justice que le condamné avait des révélations à lui faire. La vérité vengeresse éclata, et Marie-Josephte Corriveau, fut pendue, en vertu d'un autre jugement de la cour martiale, sur les buttes à Neveu, près des plaines d'Abraham. Son cadavre fut mis dans une cage de fer, et cette cage de fer attachée, en avril 1763, à un poteau situé à la "Fourche des quatre chemins," à Lévis, à douze arpents environ à l'ouest de l'église.

C'était, il faut l'avouer, d'une justice primitive ; on se souvenait encore du moyen âge, où l'esprit étroit des législateurs et des justiciers voulait donner au peuple d'éclatants exemples de châtiement.

Ludovic Storce, duc de Milan, Jeanne d'Arc, Bajazet et le Cardinal Labaluc furent enfermés de leur vivant dans des cages de fer, mais je ne sache pas qu'on y ait mis des cadavres, en d'autres pays. On trouvait plus commode de les laisser pendre au gibet, comme à Montfaucon.

Les résidents de la Pointe Lévis demandèrent en vain aux autorités de faire disparaître cette cage. Des individus l'enlèverent pendant la nuit et l'enfouirent près du cimetière.

Cette disparition nocturne colora d'un air de vérité les récits légendaires. On y vit la marque suprême de la vengeance divine.

Le cimetière de la Pointe Lévis fut agrandi en 1830, après l'incendie de l'église, et la cage de fer y fut trouvée par le fossoyeur en 1850. Elle fut d'abord déposée dans les caveaux de la sacristie, exposée ensuite à Québec, et enfin vendue au Musée Barnum, à New-York, où on peut la voir encore.

Lévis n'était alors qu'un village ; c'était loin d'être la ville prospère qui existe aujourd'hui.

C'est le chemin de fer le Grand Tronc qui a fait de Lévis une ville qui possède des manufactures et des édifices remarquables, et dont le commerce et l'industrie prennent, de jour en jour, plus d'extension. Lévis est appelée à devenir un grand centre, quand le chemin de fer de Lévis à Kenebec et le chemin de fer Intercolonial seront terminés.

La population de Lévis, ville de date récente, est de 13,000 âmes, le double de la population de Trois-Rivières, l'une des plus anciennes villes du Canada.

Lévis ressemble aux villes américaines, par la rapidité avec laquelle elle s'est élevée au rang d'une ville.

Cet accroissement rapide des villes américaines est dû à des causes générales bien connues : les chemins de fer qui régularisent les voies du commerce et donnent à certains lieux, autrefois obscurs et perdus au fond des forêts, une importance commerciale extraordinaire ; l'émigration européenne, le trop

plein de là-bas qui se déverse ici, les familles indigentes qui laissent une patrie où toutes les places sont prises, pour aller chercher fortune aux Etats-Unis, dans cette patrie cosmopolite où vivent des races diverses, sans autre lien entre elles que les liens du commerce et de l'industrie. La nation ainsi composée, n'ayant d'autre ambition que les fortunes rapides, d'autre vertu sociale que l'auri sacra fames, a fait de l'Amérique un pays presque fabuleux.

On ne semblait pas se douter, autrefois, que le commerce eût une telle puissance de création.

Autrefois, le commerce était stationnaire et ne se déplaçait qu'à de rares intervalles. Quand il s'était établi dans une région, il y restait des siècles.

Aussi quelle différence entre les villes de l'antiquité et les villes américaines.

Autrefois, la cité était l'idéal patriotique, c'était l'image de la patrie. Son origine était entourée de splendeurs divines et sacrées ; des dieux et des héros l'avaient fondée ; chaque monument était un symbole, et les siècles y avaient lentement accumulé les traditions et les souvenirs.

Quel contraste ne présente pas les villes américaines ? Aux Etats-Unis, la cité, dans l'acception antique, n'existe pas, mais les grandes villes de marbre et de pierre s'y improvisent en quelque sorte. On voit d'abord quelques maisons disséminées sur un large espace, c'est le village ; bientôt le village agrandi, devient un bourg, le bourg, plus peuplé, devient une ville, une immense ruche humaine, un volcan où, comme les cyclopes de la fable, les hommes vivent dans les fécondes activités du travail.

Mais cette ville colossale et superbe ne représente rien en fait d'arts, de souvenirs et de patrie. Ce n'est pas comme la cité antique et les cités européennes, le lieu privilégié où s'élevaient les monuments d'une architecture sans égale, où l'on admire les merveilles des arts ; un foyer de fermentation intellectuelle où la pensée se développe et s'élève, où les civilisations se forment et s'épurent, où les traditions de l'humanité se conservent et se transmettent dans un pieux respect : l'œuvre de l'homme enfin, la plus complète et l'une des plus dignes de son génie.

J'ai voulu, dans cette digression, développer une vérité consacrée par la philosophie de l'histoire. Les villes, tout en aspirant à la prospérité et aux richesses, doivent placer au-dessus de ces choses humaines et mortelles, des principes qui soient immortels et immuables, et conserver cette unité d'idées, de religion et de langue, qui fait les nations fortes, aux heures de crise suprême.

Puisse Lévis naissante, jouir de la rapide prospérité des villes américaines et rester française de langue et de cœur.

Lévis doit fonder, sur l'émigration que nous attendons au printemps, de grandes espérances pour ses progrès.

Le gouvernement a concédé, à la Société Générale Forestière, un lot de terre considérable, dans les comtés de Dorchester et de Beauce, sur le parcours du chemin de Lévis à Kenebec. La Société Générale Forestière, se propose d'établir, en Canada, 1,600 familles Alsaciennes, Lorraines et Belges, dans l'espace de huit ans. Evaluant à cinq personnes la moyenne de chacune de ces familles, cette immigration atteint le chiffre de 8,000 âmes.

Lévis se reliera à ces établissements par le chemin de Lévis à Kenebec.

Le comté de Lévis est dignement représenté aux deux Chambres, par l'honorable J. G. Blanchet. M. Blanchet fut élu président de l'Assemblée Législative en décembre 1867, et réélu à l'unanimité l'année dernière. Le député de Lévis est surtout connu par une grande expérience parlementaire.

Je ne saurais terminer cette esquisse locale déjà trop longue, sans dire un mot de l'*Echo de Lévis*.

Lévis ne serait pas une ville commerciale si elle n'avait pas un journal. La tentative de publier un journal qui fut permanent, avait plusieurs fois échoué, faute d'un encouragement libéral. L'*Echo de Lévis* fut fondé dans des conditions qui ont assuré le succès de l'entreprise. Ce journal est rédigé en français, chose assez rare dans les journaux. Monsieur Belleau, le rédacteur en chef, est un littérateur avant d'être un politique. Il a un style d'une pureté toute classique, et parsemé de pensées profondes qui dénotent un esprit d'observation remarquable.

EDOUARD HUOT.

Québec, février 1872.

CORRESPONDANCE.

Messieurs les Rédacteurs,

Je vois, par les journaux, qu'on s'occupe beaucoup en ce moment de l'exploitation de mines de fer dans la province de Québec.

On a cité plusieurs localités qui offrent le précieux métal ; toutes sont éloignées de Montréal.

Je crois pouvoir vous dire qu'il en existe bien plus près ; ici même, à Ste. Thérèse, sur beaucoup de fermes, ce métal se montre à fleur de terre, principalement sur les terres de MM. Jules Désjardins, David Brosseau, Etienne Maillé, etc.

Ce dernier demeure à quelques arpents seulement de la ligne projetée du chemin de fer entre Montréal et St. Jérôme, ce qui faciliterait beaucoup le transport.

Votre tout dévoué serviteur,

T. PARÉ.

Ste. Thérèse, 25 février 1872.

TU AS ÉTÉ RETENU !

Il est tard ; la famille est déjà à table ; le jeune Joseph n'est pas encore revenu de l'école. Il est occupé à faire sa pénitence. Il arrive enfin, et le père, qui s'est bien douté de la cause de ce retard, lui dit :—Tu as été retenu !

RUINES DE ROME.

Nous donnerons quelques détails sur ces ruines dans notre prochain numéro. On peut juger, par ces ruines, de la magnificence des palais des anciens empereurs romains. Il n'y a pas longtemps que ces ruines ont été découvertes.

Le tombeau des Scipions, ces hommes célèbres qui ont illustré Rome, est un objet d'attraction et d'admiration universelle.

BELLES DENTS.

Voulez-vous avoir de belles dents ? Il n'y a pas deux manières d'en avoir : la poudre dentifrice aromatique de M. J. O. Todd est le remède par excellence. Il a fait ses preuves et défie toute compétition.

BIBLIOGRAPHIE.

"LE ST. MAURICE. (Notes de Voyage)" par E. Gérin, député de St. Maurice et rédacteur-en-chef du Constitutionnel.

Nous sommes en retard avec M. Gérin et nous lui en demandons mille pardons. Son œuvre méritait mieux et plus. Ce récit d'une excursion au-delà des Piles est précieux et parle de tout: statistiques, renseignements topographiques excellents, colonisation, chemins de fer, navigation et peinture de mœurs.

Si Trois-Rivières a son Chemin des Piles, il le devra surtout à Mr. Gérin. Nous savons qu'elle énergie indomptable il a déployée depuis trois ou quatre ans pour faire connaître la vallée du St. Maurice et la développer par des chemins de colonisation, des travaux sur le St. Maurice et les voies ferrées projetées de la Rive Nord et des Piles.

"LE RECENSEMENT CANADIEN DE 1871" par M. J. C. Taché, Député-Ministre d'Agriculture et Commissaire des Patentes.

Nos remerciements à M. Taché pour l'envoi de ce document. C'est une réponse, à notre avis victorieuse, aux accusations portées contre tous ceux qui ont organisé, préparé et fait le dernier recensement, accusations que M. Harvey avait réunies et publiées dans le Canadian Monthly.

A la fin de sa réponse, M. Taché nous annonce la publication prochaine d'un immense travail de statistiques sur la population et les ressources de toutes les Provinces de la Puissance. Il en détache sur le mouvement de la population catholique de la Province de Québec quelques chiffres qu'on ne lira pas sans intérêt et sans tristesse.

Qu'on ajoute à cela le nombre de canadiens-français nés aux Etats-Unis, de parents émigrés du Bas-Canada, et l'on aura une idée des ravages effroyables que nous a infligés la plaie de l'émigration.

J. A. MOUSSEAU.

LA QUESTION DES CANAUX.

(Suite.)

Après avoir vu dans un autre article tous les détails se rattachant à la confection des canaux du St. Laurent, nous allons faire une étude minutieuse du canal projeté de l'Outaouais, qui constitue la plus courte ligne de navigation entre les cantons de l'Ouest et les ports de l'Atlantique.

Ce canal devra relier la baie Géorgienne, formée par l'expansion du lac Huron, à son extrémité nord, au fleuve St. Laurent, dont le point de jonction sera le havre de Montréal: la ligne de navigation ainsi établie remontera d'abord le cours de la rivière des Français jusqu'au lac Nipissingue, traversera ce lac et suivra les eaux de la Mantawan et de la rivière des Outaonais jusqu'à Ste Anne, pour se rendre ensuite à Montréal par le fleuve St. Laurent.

Les tableaux qui suivent, si ennuyeux qu'ils puisse de les parcourir, donneront une idée fort exacte du volume d'eau de l'Outaouais et des obstacles que présente sa canalisation.

Tableau Comparatif.

Table with 4 columns: NOMS DES RIVIERES, Longueur en milles, Superficie qu'elles égouttent en milles, Décharge d'eau par seconde, en pieds cubes. Rows include Amazone, Mississippi, St. Laurent, Gange, Nil, Rhin, Rhone, Outaonais.

Mais, comme l'a dit le poète latin, il n'est rien de parfait en ce monde, nil et omni parte beatum, et si l'Outaouais présente sur la plus grande partie de son cours une excellente ligne de navigation, elle offre aussi des obstacles à surmonter.

Tableau des distances et des niveaux.

(Section de l'Outaouais.)

Table with 5 columns: Noms des rivières, lacs et rapides, Milles de Montréal, Longueur de navigation ouverte, Longueur de navigation obstruée, Élévation au-dessus de la mer, en pieds. Rows include Havre de Montréal, Lachine, En bas de Ste. Anne, En haut, Rapides de Carillon, etc.

(Section des Rivières Matawan et des Français.)

Table with 5 columns: Noms des rivières, lacs et rapides, Milles de Montréal, Longueur de navigation ouverte, Longueur de navigation obstruée, Élévation au-dessus de la mer, en pieds. Rows include Embouchure de Matawan, Pied des Rap. et Chûte du lac Plain Chant, etc.

En retranchant des 574 pieds qui représentent la différence de niveau entre la mer et le lac Huron, le 12.75 pieds équivalant à la différence de niveau entre

Table with 2 columns: Noms, Valeurs. Rows include Mantawan, Rivière-des-Français, Total.

Pour fournir ce nombre d'écluses et obtenir cet éclusage, il faudra construire 20.82 milles de canal et des digues pour élever l'eau dans les endroits plats et peu profonds.

Comme on peut le voir dans le tableau qui précède, il y a sur tout le parcours de cette ligne 42 chûtes ou rapides, sans compter les différences de niveau produisant de forts courants.

Table with 2 columns: Ecluses, Eclusage. Rows include Outaouais, Total.

Celles de Lachine sont estimées à \$12,057,680, non compris l'intérêt et les frais judiciaires.

Les renseignements qui précèdent sont extraits d'un rapport présenté au gouvernement par M. T. C. Clarke, le 2 janvier 1860.

D'après ce dernier rapport, il faudrait 49.50 milles de canal, et agrandir le canal de Lachine, ce qui coûterait \$24,000,000 avec des écluses de 250 x 50 x 10 pieds seulement.

1. "La ligne d'amélioration de M. Clarke est plus dans la rivière; elle a plus de barrages, mais un moindre nombre de milles de canal, ainsi qu'il appert par le fait qu'en y comprenant le canal Lachine, il ne donne que 29 milles de canal là ou M. Shanley en compte 58.

2. "Ils traitent différemment le lac Nipissingue. Ils proposent tous deux d'en faire le sommet et l'alimentateur du canal, mais M. Shanley proposait d'en élever la surface de 23 pieds, jusqu'au niveau du lac à la Truite et d'inonder une très grande superficie des meilleures terres que l'on puisse trouver dans les environs, tandis que M. Clarke ne propose de l'élever que de 9 1/2 pieds et d'abaisser le lac à la Truite de 8 pieds; et en abaissant aussi le lac à la Tortue de 7 pieds, et élevant le lac Talon de 21 pieds, il réduit ces quatre lacs à un niveau commun, les reliant entre eux et en faisant le biez de sommet d'une navigation de 57 milles de longueur, ce qui créerait un vaste réservoir de 330 milles carrés en superficie, et offrirait une abondante alimentation d'eau, plus que suffisante pour répondre aux plus fortes demandes de la navigation.

Nous allons maintenant comparer les deux routes du St. Laurent et de l'Outaouais, entre Montréal et Chicago, au moyen du tableau suivant:

Tableau Comparatif des Routes.

Table with 6 columns: Noms des Canaux, Milles (Navigation ouverte, Lac, Intérieure, Total, Canaux, Total), Nombre d'écluses, Niveau racheté, Courant, Total d'élévation et de baisse. Rows include Par le St. Laurent, Lachine, St. Laurent et Welland, Par l'Outaouais, Lachine, Outaouais.

Ce tableau montre donc que, si la voie de l'Outaouais a quinze écluses de plus que celle du St. Laurent, elle est de 342.24 milles plus courte. Ce chiffre diffère un peu de celui donné par M. Keefer dans la lettre des commissaires des canaux, c'est-à-dire 368 milles, mais nous la bâsons sur le rapport officiel et si bien fait de M. Clarke.

Avant d'aller plus loin, il est important de remarquer que les frais de canalisation de l'Outaouais n'excèderaient que de \$756,351 les dépenses requises pour agrandir les canaux du St. Laurent. Puis, si le gouvernement est disposé à donner \$1,800,000 pour amélioration, afin de faciliter le commerce de bois, la navigation de l'Outaouais inférieure, on voit de suite qu'en déterminant la canalisation de l'Outaouais, au lieu d'entreprendre l'agrandissement des canaux du St. Laurent, il ouvrirait aux propulseurs jaugeant mille tonneaux une ligne de navigation continue entre Montréal et les grands lacs de l'Ouest moyennant une économie se montant à \$1,112,320, c'est-à-dire la différence entre les frais de canalisation de l'Outaouais estimés à \$12,057,680 par M. Clarke, et le prix des améliorations proposées aux canaux du St. Laurent et de l'Outaouais fixées à \$13,170,000 par la commission des canaux.

Pour compléter l'esquisse que l'on vient de parcourir, il faut dire qu'il y a deux divisions naturelles dans la formation géologique des régions de l'Outaouais, sur l'une desquelles les bords des rivières sont bas et les roches généralement molles, tandis que sur l'autre, les rives sont escarpées et les roches dures; que l'Outaouais est une rivière d'un cours régulier et exempt de gonflements subits. Ces données indiquent assez que de Montréal à la rivière Creuse, où les rives sont plates et les roches molles, il faudra creuser dans le roc pour surmonter les obstacles à la navigation, tandis que dans l'autre partie, où les rives sont escarpées et les roches dures, il faudra élever le niveau de l'eau par des endiguements.

Ces explications sont nécessaires pour montrer comment M. Clarke a pu calculer à douze millions seulement les frais de canalisation de l'Outaouais, quand M. Shanley les avait estimés à vingt-quatre millions.

J. C. LANGELIER.

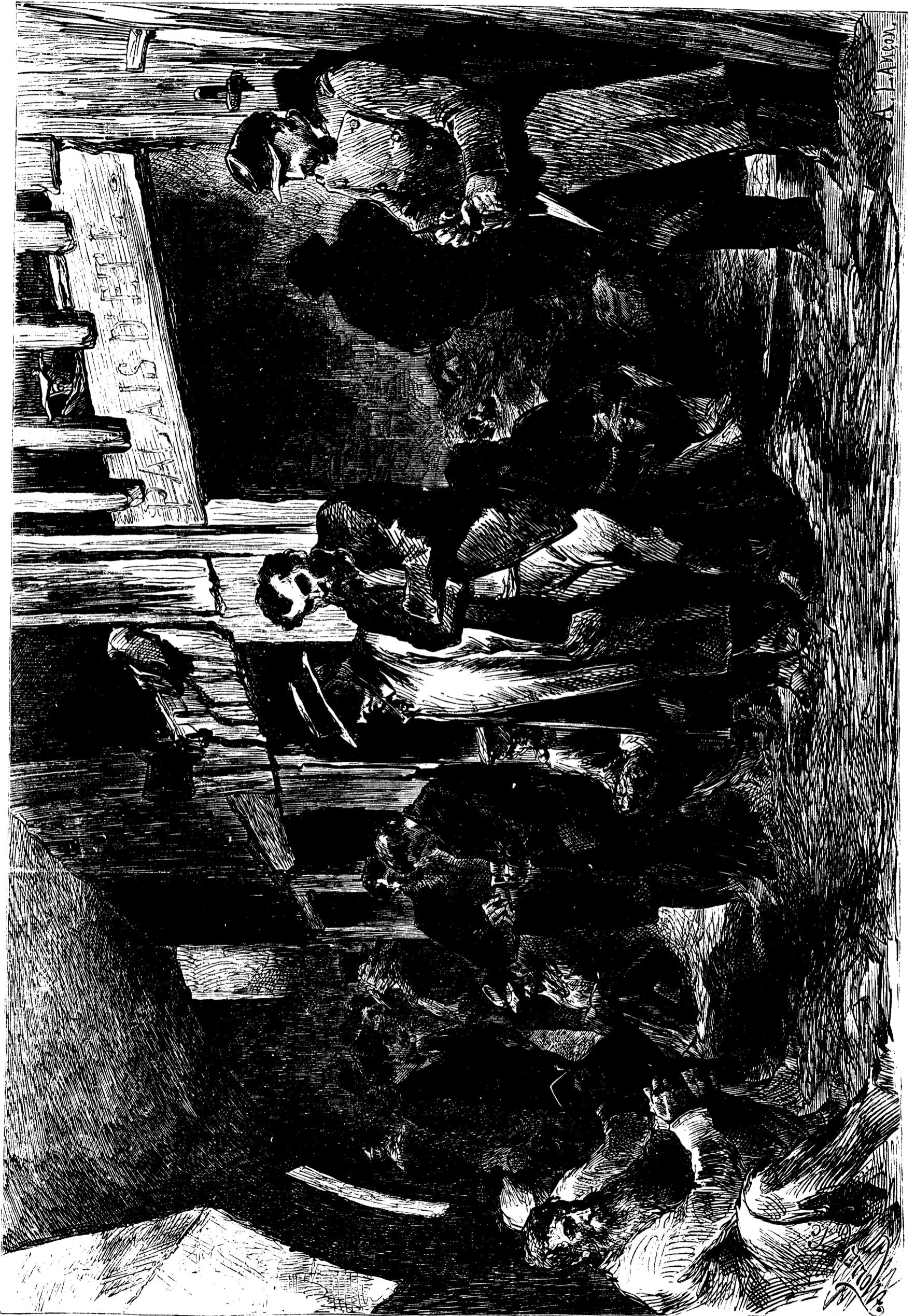
RUINES DE ROME ANCIENNE.



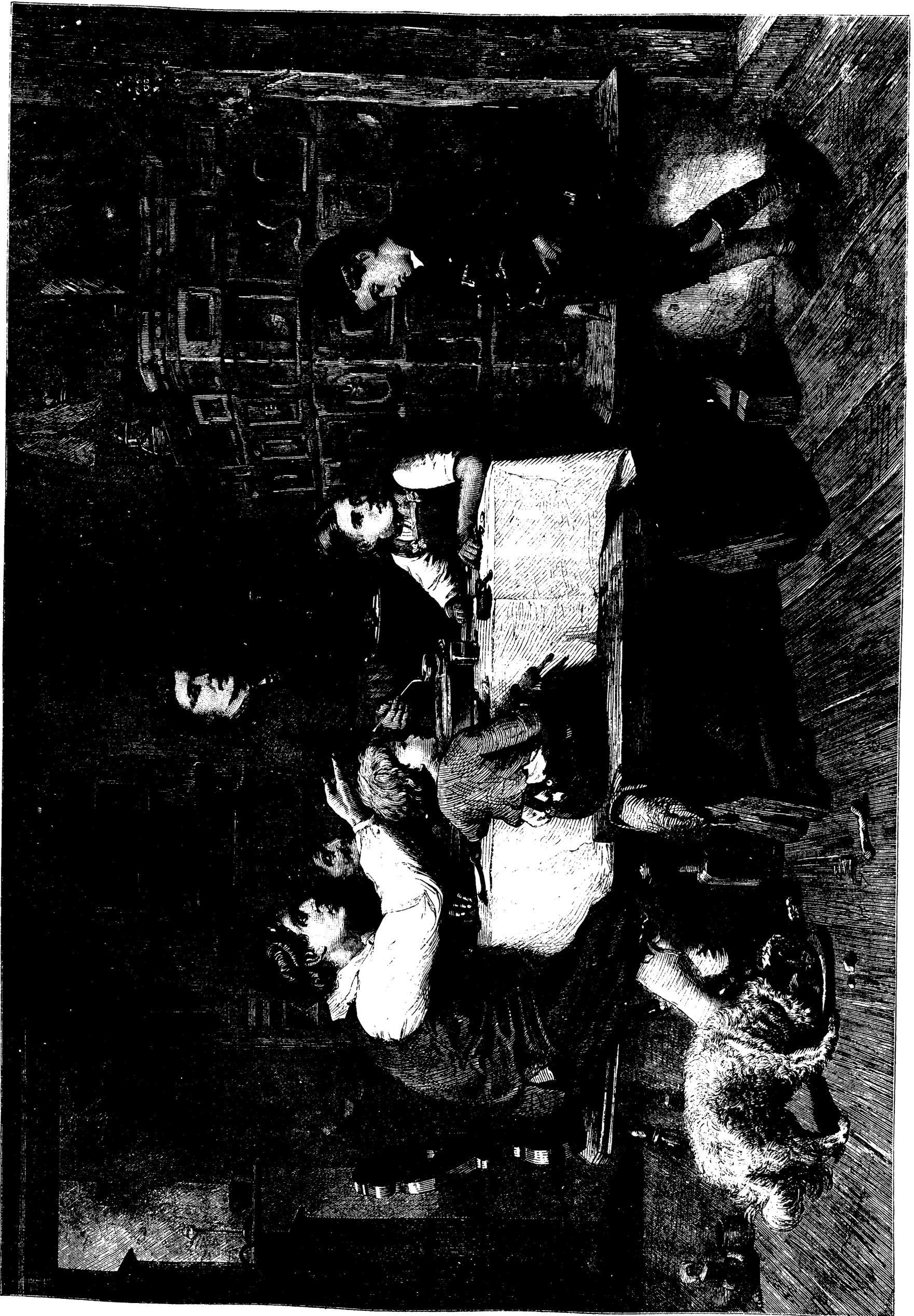
BASILICA JOVIS.—PALAIS DES CÉSARS.



TOMBEAU DES SCIPIONS.



LES PRISONNIERS DE LA COMMUNE, A VERSAILLES.—LES CAVES DES GRANDES ÉCURIES.



"TU AS ÉTÉ RETENU!"

LES AÉROSTATS DIRIGEABLES

A PROPOS DE L'EXPÉRIENCE DE M. DUPUY DE LÔME.

Dans le courant du mois d'octobre 1870, au moment où l'ennemi qui investissait Paris voyait les ballons messagers flotter paisiblement dans les airs, un savant bien connu par ses grands travaux, M. Dupuy de Lôme appelait l'attention de l'Académie des sciences sur un projet de construction d'aérostat dirigeable, de forme allongée, et muni d'une hélice mise en mouvement par des bras humains. L'importance que présentait une telle découverte, à une telle époque, excita l'intérêt de tous ; le 29 octobre, le Gouvernement de la défense nationale n'hésita pas à ouvrir à M. Dupuy de Lôme un crédit de 40,000 francs pour mener à bonne fin, le plus promptement possible, l'œuvre si considérable et si grosse d'espérances qu'il se promettait d'entreprendre.

Ce ballon dirigeable, destiné à déjouer par la voie des airs la vigilance toute terrestre de l'armée allemande, vient d'être seulement terminé. La première ascension a été exécutée le 2 février 1872, et les conditions du voyage ont paru assez satisfaisantes à un grand nombre de panégyristes récents, pour qu'ils aient cru pouvoir s'écrier avec enthousiasme : "M. Dupuy de Lôme a pris place dans les rangs des inventeurs qui honorent l'humanité."

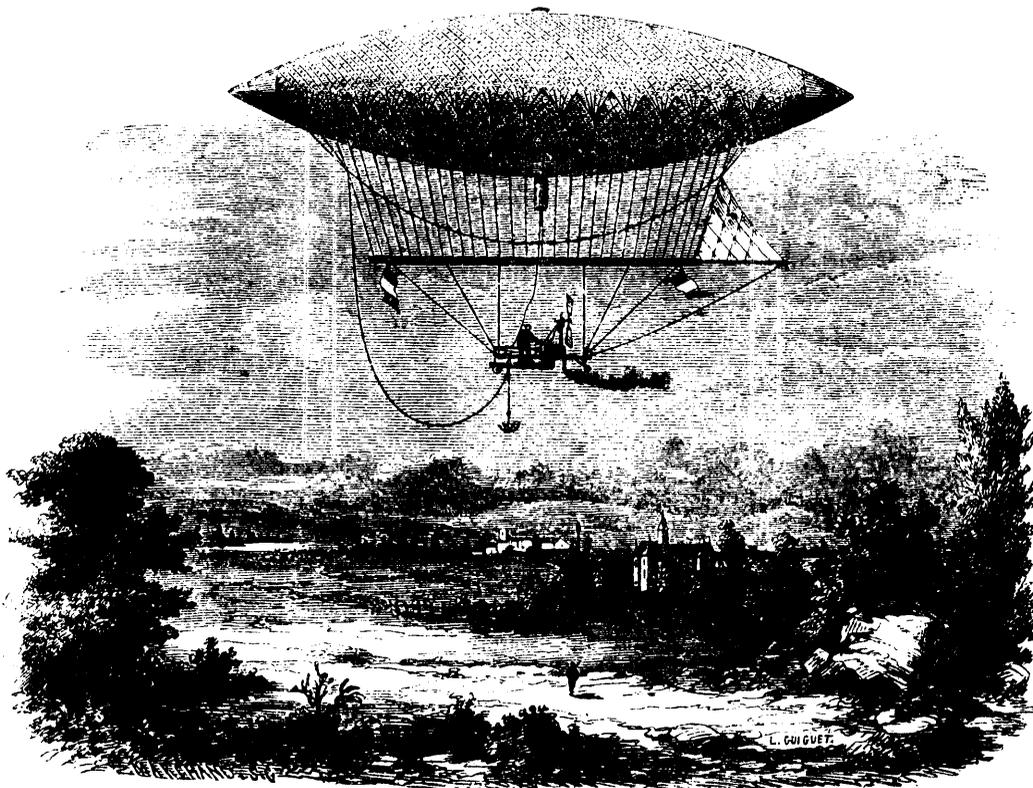
Un autre expérience avait eu lieu le 24 septembre 1852. Voici ce que M. Emile de Girardin écrivait en tête du journal *La Presse* :

"Hier, vendredi, 24 septembre 1852, un homme est parti imperturbablement assis sur le tender d'une machine à vapeur, élevée par un ballon ayant la forme d'une immense balaine, navire aérien, pourvu d'un mât servant de quille et d'une voile tenant lieu de gouvernail.

"Ce Fulton de la navigation aérienne se nomme Henri Giffard.

"C'est un jeune ingénieur qu'aucun sacrifice, aucun mécompte, aucun péril n'ont pu décourager, ni détourner de cette entreprise audacieuse, etc....."

Pour la première fois, en effet, on venait de tenter d'une façon sérieuse la direction des aérostats à l'aide de la vapeur.



AÉROSTAT DIRIGEABLE DE M. GIFFARD, CONSTRUIT EN 1852.

Les journaux français ne parlent que de cela depuis quelque temps ; mais ils trouvent que l'aérostat de M. Giffard était supérieur à celui de M. Dupuy de Lôme, en ce que surtout il avait pour force motrice la vapeur, tandis que ce dernier substituait les bras de l'homme à la machine.

LES PRISONNIERS DE LA COMMUNE.

Nous avons publié déjà une série de dessins sur les prisonniers de la Commune.

Prisonniers dans les forts, sur les pontons, dans les prisons de Versailles, et notamment aux chantiers. Voici aujourd'hui une vue de la prison établie en la même ville, dans les caves des Grandes-Ecuries, car on en a établi un peu partout. Le nombre des prisonniers, toujours grandissant depuis les premiers jours d'avril, avait forcé le Gouvernement de les multiplier, et l'installation de plusieurs d'entre elles a dû naturellement s'en ressentir.

STATISTIQUES.

La population de New-York consomme 1200 barils de farine par jour.

A Cincinnati, il a été consommé pour \$6,500,000 de *lager beer*, en 1871. Quels gosiers !

Manchester, N. H., fabrique deux pompes à vapeur pour incendies chaque semaine. La manufacture a toujours plus de 100 commandes à l'avance.

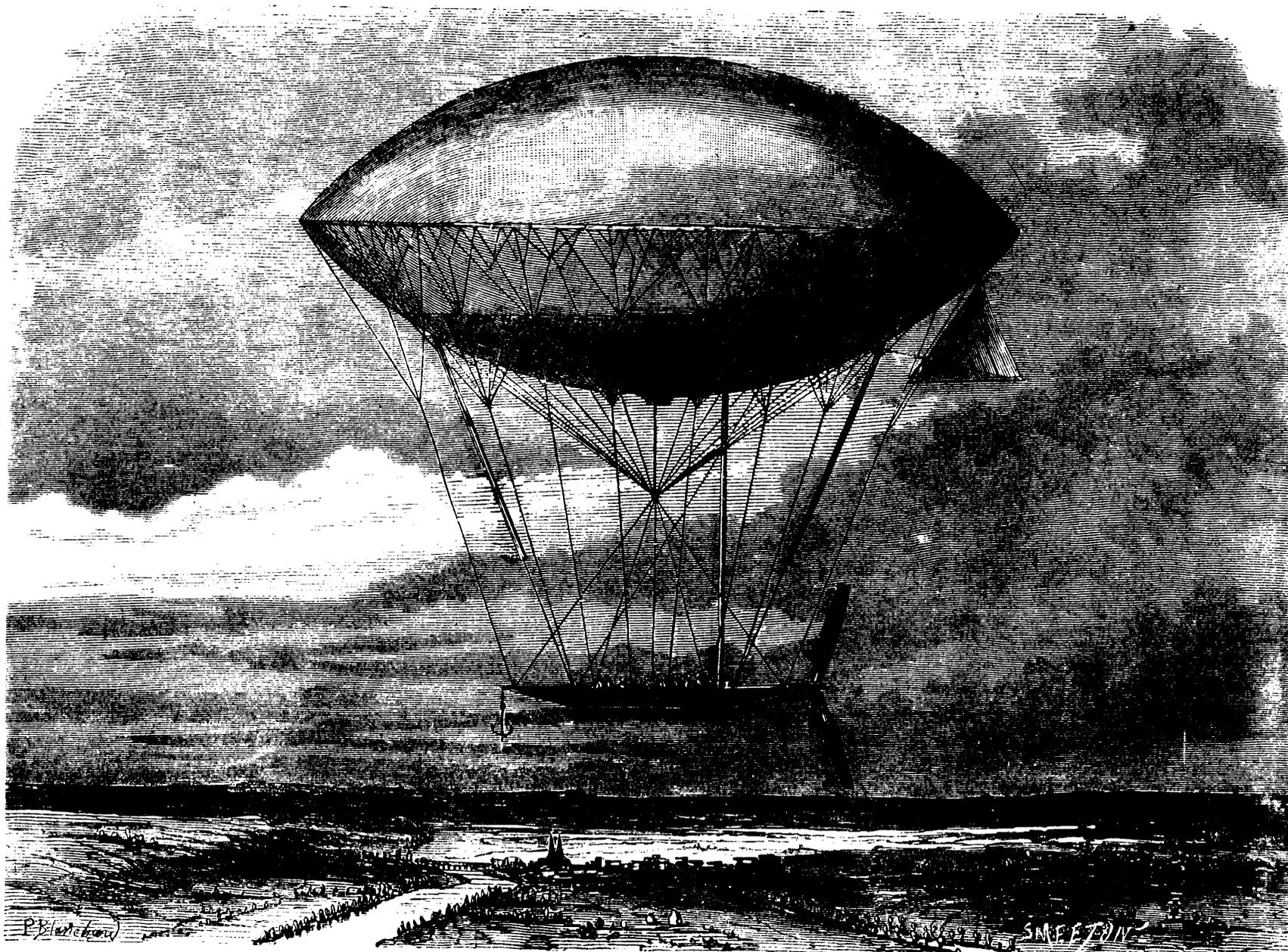
MEURTRE À CINCINNATI.

Il y a quelques jours, (samedi dernier), L. Margnardt dit à sa femme qu'il voulait se débarrasser de leurs enfants. Dans la nuit ces dignes époux prirent leurs enfants et allèrent tout simplement les jeter à la rivière et revinrent ensuite à la maison.

Il n'y avait pas 15 minutes qu'ils étaient couchés, lorsque Margnardt dit à son épouse : "Ma chère petite femme, je vais t'envoyer au ciel, et il l'étrangla (pas le ciel, sa femme). Ensuite, il se mit en prière et il y resta quatre heures durant. Ce feu est un allemand. Il est maintenant en prison."

UN DÉSERTEUR PRUSSIE.

Un procès dont le dénouement inattendu a excité un certain étonnement a été jugé aux dernières assises du département de l'Ain. Un soldat allemand, déserteur du 12^e régiment des dragons prussiens, se trouvait à Villers-en-Dombes (Ain) au sortir des prisons de Bourg, où il avait été enfermé pour vagabondage. Dans la soirée du 28 janvier, après quelques stations dans les cabarets du voisinage, il pénétra de vive force dans une maison habitée, et au milieu du cercle de famille se livre aux propos les plus incohérents et les plus inconvenants. Invité à sortir, il obéit ; mais à la porte il se retourne, tue d'un coup de couteau un des fils qui l'avait accompagné et prend la fuite. Arrêté presque immédiatement et entouré par la foule qui le menace, il est protégé énergiquement par le juge de paix et mis en état d'arrestation. L'arme est retrouvée, le crime est certain, car il y a flagrant délit et avéré. L'état d'ivresse invoqué par le coupable n'est rien moins que prouvé. Pourtant le jury, admettant les circonstances atténuantes, ne l'a condamné qu'à six ans de travaux forcés.



AÉROSTAT DIRIGEABLE DE M. DUPUY DE LÔME ; ASCENSION DU 2 FÉVRIER, 1872.

A CEUX QUI N'ONT PAS RECU LA PRIME.

Plusieurs de nos abonnés qui résident dans des paroisses où nous n'avons pas encore d'agent, se plaignent de n'avoir pas reçu LA PRIME, quoiqu'ils aient rempli les conditions exigées. Nous leur dirons de patienter un peu. Nous sommes occupés à établir des agences partout, et sitôt un agent nommé, nous lui envoyons un rouleau de gravures pour les abonnés de sa paroisse. Chacun reçoit la Prime en bien meilleur état de cette manière. Le délai n'est que dans l'intérêt de nos abonnés. Chacun sera servi avec le temps. Prenez patience.

A VIS.

Notre agent, M. E. DORION, collectera à partir de Lundi prochain, dans les quartiers St. Joseph, St. Antoine, St. Louis, St. Jacques et Ste. Marie.

Tous ceux de nos abonnés qui désireraient avoir les numéros 2 et 3 du vol. II de l'*Opinion Publique*, pourront les avoir en s'adressant à l'administration de notre journal.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 21 MARS 1872.

UN PARC QUI PAIE.

M. David A. Wells, financier et économiste qui a déjà fait sa marque aux Etats-Unis, a publié sur la position de la ville et de l'Etat de New York des statistiques fort intéressantes. Le tableau de ce qu'a coûté et de ce qu'a rapporté le Parc Central est tout-à-fait curieux.

L'argent dépense pour ce Parc, quoique le montant en soit fabuleusement élevé—au-delà de deux millions de louis sterling.—loin d'avoir été un fardeau pour le Trésor municipal, a été, au contraire, une source directe et fort importante de revenus. L'établissement du Parc a augmenté, dans son voisinage, la valeur de la propriété foncière graduellement et rapidement, ce qui, par conséquent, accroissait dans la même proportion les revenus de la ville. En 1856, la valeur des trois quartiers adjacents au Parc était de 26 millions de piastres; dix ans plus tard, lorsque le Parc fut presque complété, les trois mêmes quartiers avaient atteint une valeur de 80 millions de piastres!!! En 1870, l'augmentation du revenu provenant de cet accroissement de valeur était déjà suffisante pour couvrir l'intérêt de tout l'argent emprunté pour la construction du Parc et créer un excédant de recettes de 3 millions de piastres. Si ce surplus de trois millions était converti en fond d'amortissement, il suffirait, suivant M. Wells, à payer et l'intérêt et le capital de tout le montant consacré au Parc en moins d'années qu'il n'en a fallu pour le bâtir.

Voilà des chiffres authentiques, qu'on trouve dans le Rapport de M. Wells, fait à la demande du gouverneur Hofman, qui voulait connaître les forces de New York, après la découverte des vols gigantesques du Tammany. Nous recommandons ces statistiques à nos Ediles. Ils se féliciteront de s'être enfin décidés à acheter la Montagne pour en faire un Parc digne de Montréal.

J. A. MOUSSEAU.

UNE EXPEDITION.

M. Dumas part pour une expédition parmi les Canadiens des Etats Unis, pour conquérir des abonnés à l'*Opinion Publique* et à l'*Etendard National*.

Les succès obtenus en Canada par notre agent spécial nous donnent les plus grandes espérances dans les résultats de cette importante campagne. Sa parole ardente ne peut manquer de faire impression sur cette population canadienne des Etats-Unis, si généreuse, si patriotique. Il s'agit d'une œuvre nationale que tous les Canadiens doivent avoir à cœur de voir réussir. Plusieurs croyaient qu'une pareille entreprise était trop considérable pour nous, qu'elle ne rencontrerait pas l'encouragement dont elle avait besoin pour subsister. Jusqu'à présent le succès dépasse toutes les espérances; tous les jours nous pouvons constater la réaction qui s'est opérée dans le Bas-Canada en faveur de la lecture. Nos intelligents compatriotes des Etats-Unis ne sont pas restés en arrière et nous les remercions cordialement de leurs sympathies; ils vont faire un effort sérieux, nous en sommes sûrs, pour rendre la mission de M. Dumas fructueuse. Il part le 2 avril pour le Détroit et les Etats de l'Ouest.

Nos lecteurs liront ci-dessous une correspondance qui se plaint de la manière dont l'auteur des *silhouettes littéraires* a traité M. Chauveau. Nous partageons l'opinion de notre correspondant, et il faut avoir oublié ce que nous avons dit de M. Chauveau en maintes circonstances pour croire que nous sommes les auteurs de cette sil-

houette. Si nous l'avons laissé passer, c'est dû à certaines circonstances incontrôlables et à la conviction qu'elle serait considérée comme un pur caprice littéraire. Comme il s'agissait de critiques littéraires nous avons dès le commencement donné carte blanche à l'auteur, et le ton des premières silhouettes nous avait porté à regarder passer les autres d'un œil distrait.

L. O. DAVIN.

MM. les Rédacteurs,

J'avais lu jusqu'à présent avec beaucoup de plaisir les *silhouettes littéraires* que vous publiez dans votre journal. Le mot était quelquefois vif, mais en général les appréciations étaient bienveillantes. Je ne puis en dire autant de celle de l'hon. M. Chauveau qui méritait mieux que cela. On a tort de jeter ainsi du ridicule sur un homme que les lettres canadiennes doivent honorer.

Plusieurs personnes croient que M. David est l'auteur de cette silhouette, mais je ne le crois pas, car il n'y a pas encore un an, qu'il publiait une biographie de M. Chauveau, aussi bienveillante qu'impertinente. Le plus qu'on peut reprocher à l'*Opinion Publique* est d'avoir laissé passer cette critique injuste.

Jé suis messieurs,
Votre obt. servt.,

XXX.

ÇA ET LÀ.

UN PROJET REMARQUABLE.

Le *Négociant Canadien* a publié, la semaine dernière, un article qui a fait sensation. Il croit avoir trouvé la solution d'un problème qui préoccupe depuis longtemps les citoyens de Montréal, celui d'augmenter la capacité du havre et de le mettre en état de répondre aux exigences du commerce et à l'accroissement de la ville.

Le plan consiste à utiliser le bras gauche du fleuve St. Laurent, à perfectionner le dock naturel formé par les îles Rondes et Ste. Hélène, et à tirer de la magnifique position de St. Lambert, tout le parti qu'elle peut donner.

L'idée de ce plan appartient, paraît-il, à M. Joseph Léveillé bien connu pour son expérience dans la navigation du St. Laurent. A une autre fois les détails.

••

ÉTUDES HISTORIQUES ET LÉGALES SUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE EN CANADA.

Tel sera le titre d'un ouvrage considérable que M. Pagnuelo, avocat de cette ville, prépare en ce moment et dont il a publié la préface dans le *Nouveau-Monde*. Le but de M. Pagnuelo est de démontrer l'indépendance des cultes et l'existence de la liberté religieuse en ce pays, par les traités, les capitulations et les actes de la Législature, de faire connaître la position que l'église catholique occupe en ce pays vis-à-vis du pouvoir.

C'est une étude qui ne peut manquer d'être instructive et pleine d'intérêt, si M. Pagnuelo sait joindre à la science le tact et la modération nécessaires pour traiter une pareille question au milieu des luttes qu'elle soulève en ce moment.

La démonstration que M. Pagnuelo entreprend de faire ne peut que produire du bien au point de vue national comme au point de vue religieux. La patrie et la religion sont intéressées à se protéger mutuellement dans la conservation et l'agrandissement de leurs libertés.

Mais restera toujours la question de savoir appliquer les principes en temps et lieu, en tenant compte de notre état de société. Mais il faut d'abord bien établir les droits; c'est ce que M. Pagnuelo entreprend de faire; nos sympathies sont toujours acquises d'avance à ceux qui, dans ce pays ingrat se livrent à des études si sérieuses qui demandent beaucoup de travail et de talent. Si nous avions un conseil à donner à M. Pagnuelo, nous lui dirions: dégagez votre cause de toutes digressions ou allusions piquantes qui pourraient l'empêcher de produire tout l'effet désiré.

••

UN CLIENT HÉROÏQUE.

A tous les termes de la Cour d'Appel que le bon Dieu amène, on voit arriver un brave cultivateur d'une paroisse qui n'est pas loin de St. Jean. Il a une cause en appel, et chaque fois que la Cour siège, il arrive armes et bagage, pour l'entendre plaider. Depuis le premier jusqu'au dernier jour du terme, il est là, calme et résigné, attendant le moment heureux où sa cause sera appelée.

On dirait, à le voir, les âmes du purgatoire telles qu'on les représente dans certains tableaux, la figure empreinte de douleur et de résignation. Heureusement qu'il a pour l'aider à faire son purgatoire, un avocat spirituel accoutumé comme son client à prendre les choses comme elles viennent.

Notre plaideur tient un livre spécial pour cette cause, où il entre les journées perdues, ses pas et démarches et toutes les dépenses qu'il a faites. Il a adopté d'ailleurs un genre de vie aussi économique que possible. Lorsqu'il fait ses pèlerinages à la Cour d'appel, il apporte avec lui tout ce qu'il peut de provisions, de sorte qu'il ne lui reste guère plus que le *coucher* qu'il sait se procurer à bon marché.

Il était rendu, samedi dernier, à sa centième journée de purgatoire et la Cour d'Appel qui n'a pas de compassion n'a pas encore jugé à propos de le délivrer.

Un moment, il crut que son tour était arrivé; tout était prêt pour la bataille; il contemplant avec orgueil son avocat chargé de livres et l'encourageait de son regard. Hélas! la Cour s'ajourna juste au moment où son nom allait être appelé.

LE PARTI NATIONAL.

Des assemblées ont eu lieu dans les comtés de Bellechasse et de Montmagny en faveur du parti national. MM. Fournier, Plamondon, Langelier, Letellier de St. Just, Fréchette, le Dr. Gendron et plusieurs autres orateurs ont fait des discours. L'*Événement* dit que ces assemblées ont eu de grands succès et que M. Fourrier parle de manière à instruire le peuple et lui faire comprendre les questions politiques. Tant mieux si c'est vrai. Puissent les électeurs à quelque parti qu'ils appartiennent forcer les orateurs politiques à leur parler le langage du bon sens et de la raison et de l'honnêteté. Puissent-ils mettre à leur place tous ceux qui vont leur parler sans connaître un mot de la politique, et ne cherchent qu'à les amuser par des farces ridicules ou à exploiter les préjugés.

MAJORITÉS ET MINORITÉS.

Un laïque écrit dans la *Minerve* que les principes exposés par le *Journal des Trois-Rivières*, sur les droits des majorités et des minorités, sapent à sa base le gouvernement qui nous régit.

Nous voudrions publier la manière de voir du *Journal*, mais nous n'avons pu, jusqu'à présent, nous en rendre compte. Nous ne pouvons nous expliquer comment un journal sérieux, et surtout religieux, puisse professer des opinions qui sont la négation complète des principes sur lesquels repose notre société politique.

Si l'*Opinion Publique*, ou un autre journal profane comme la *Minerve*, en disait autant, ils seraient mis aussitôt au rang des révolutionnaires.

Lorsque le *Journal de Québec* se contentait de démontrer qu'un chemin de fer, pour être vraiment utile, devait passer dans l'intérieur et que le gouvernement et les municipalités auraient dû forcer la compagnie d'y faire un tracé, nous comprenions cette opinion et nous la partageons, mais de cette opinion à celle exprimée sur le droit de propriété et sur l'application surtout de ce droit sous un gouvernement constitutionnel, il y a une distance infinie.

A propos, nous avons eu l'air de croire que le *Nouveau-Monde* partageait l'opinion du *Journal des Trois-Rivières* sur cette question. C'est tout le contraire, le *Nouveau-Monde* a publié une foule d'articles pour établir que sous un gouvernement constitutionnel, la minorité doit se soumettre à la majorité.

L. O. D.

CANAUUX.

Nous publions aujourd'hui la continuation du travail de M. Langelier sur l'importante question des canaux. Nous recommandons ce travail aux députés et aux hommes publics du Bas-Canada en général. La canalisation de l'Outaouais, si avantageuse à la province de Québec, à Montréal, au commerce de la puissance, ne peut manquer d'être avant peu de temps la question à l'ordre du jour par excellence. L'étude de M. Langelier, par les solides considérations qu'elle contient, les statistiques inattaquables qu'elle fournit, sera indispensable à tous ceux qui voudront s'occuper de cette vaste entreprise avec connaissance de cause.

J. A. MOUSSEAU.

Malgré tous nos efforts pour publier les écrits que nous avons en mains, nous ne pouvons réussir à le faire. Les auteurs de ces écrits nous pardonneront de les faire attendre. Nous sommes obligés de tant varier notre journal pour satisfaire tous nos abonnés, que nous sommes forcés de remettre à plus tard beaucoup de choses qui valent mieux à nos yeux que celles qui passent avant.

Nous aurions beaucoup de plaisir par exemple à publier l'article si bien pensé et si bien écrit de M. Sévérin Lachapelle sur les malheurs de la France. Mais à la nécessité, il nous faut bien nous résigner.

M. Girouard qui est un terrible piocheur soulève dans la "Revue Critique" une question grosse de tempêtes celle de la constitutionnalité des octrois de terres aux chemins de fer. M. Girouard prétend avec beaucoup de force que d'après l'acte de Confédération les législatures locales n'ont pas le droit de donner des terres.

GRAND CONCERT,

Mercredi, le 20 mars, à la SALLE DES ARTISANS, (Mechanic's Hall.)

On lit sur le programme les noms de madame Pizotti, la célèbre pianiste, Delle Gough, Delle Bethune, M. Maillet, notre populaire ténor, qu'on entend avec un plaisir toujours nouveau, et plusieurs autres artistes. Voilà des noms qui assurent une salle comble et un grand succès.

L'hon. Juge Mondelet, qui avait été gravement malade, il y a quelques jours, se rétablit rapidement et sera sous peu en état de reprendre ses fonctions sur le banc.

Sir Hugh Allan a eu une entrevue mercredi, avec le premier ministre, et a conféré avec lui sur le chemin de fer du Pacifique. On assure que Sir Allan est sur le point d'entrer en Parlement.

A LA BRUNANTE.

CONTES ET RÉCITS

PAR FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

MON AMI JEAN.

(Suite.)

Jean avait le cœur gros lorsqu'il entendit se fermer la grille de l'hôpital, mais il était tissé de volonté ce garçon-là; aussi se reprit-il comme de plus belle à battre le pavé de New-York, jusqu'à ce qu'il eût trouvé quelque chose à faire et qu'il fût entré, comme correcteur d'épreuves, au *Courier des Etats-Unis*.

Les gages n'étaient pas forts, mais cette besogne lui allait, puisqu'elle lui permettait de s'échapper pour courir auprès de sa chère Julie. Il lui apportait alors de ces mille et un riens qui rendent les malades si heureux, puis on causait du pays, et l'on faisait des projets d'avenir.

Julie approuvait tout, et néanmoins, elle seule savait que tout était fini et qu'elle s'en irait avec les feuilles.

Jean, de son côté, la trompait en lui disant ces choses; car la fatigue, la misère, les chagrins, lui rongeaient la poitrine, et ils étaient là, tous deux, assis en face l'un de l'autre, souriant à la vie et ne songeant qu'à la mort.

Un jour, pourtant, Jean défaillit et prit, lui aussi, la terrible route de l'hôpital.

Cette même semaine-là, Julie prenait le chemin du ciel, et comme personne n'était venu réclamer son pauvre corps, d'après la règle de la maison où elle était morte, le numéro 91 appartenait de droit aux internes de l'établissement.

Et pendant que ces choses légales s'accomplissaient, Jean, en proie à une consommation galopante, aggravait son mal en songeant à toute la peine que sa mort causerait à la pauvre délaissée!

Un matin, le médecin, en lui tâtant le pouls, lui dit:

—Monsieur Jean, vous devez avoir quelque chose qui vous chagrine; voyons, dites-moi ce qui vous mine le cœur, dites-le moi, mon enfant, cela vous fera du bien.

—Ah! docteur, si vous étiez assez bon pour vous informer, à l'hôpital des Femmes, du numéro 91, vous me feriez grand plaisir. Seulement, si vous lui dites que je suis malade, n'ajoutez pas que je suis en danger, car elle en mourrait!

Le lendemain, comme le médecin approchait de son lit, Jean se souleva péniblement, le coude appuyé sur son traversin.

—Eh! bien, docteur, cela va-t-il? ma femme se sent-elle mieux?

—Oui, monsieur Jean, elle est mieux, bien mieux. Viens de la quitter! et le médecin continua sa visite, les yeux prêts à pleurer.

Certes, il l'avait vue, bien vue, la chère malade, car depuis deux jours la belle Julie n'était plus qu'un squelette préparé, que les étudiants en médecine avaient gaiement tiré au sort, ce matin même, sous les yeux du docteur. Le hasard avait favorisé un Allemand, qui, après avoir proprement vissé une poignée de cuivre sur le sommet du crâne, avait suspendu la pauvre à son ciel de lit, juste entre ses deux taies d'oreillers. Les Allemands ont de ces gaietés-là, et le soir, en s'endormant, comme le matin, en s'éveillant, il avait sans cesse devant lui l'ensemble de ses études anatomiques, spécialité qu'il cultivait, car il aspirait à être plus tard prosecteur de la faculté médicale.

En entendant ces paroles du médecin, Jean laissa retomber sa tête sur son lit, et pendant quelques instants à voir l'éclat fiévreux de son regard, on s'aperçut bien que sa pensée était auprès de sa femme. Puis, une crise de toux s'en vint le prendre, et comme sur son mouchoir grandissait une gouttelette de sang, il le passa rapidement sur ses yeux, car son voisin de douleur l'observait, et il feignit de s'endormir.

Du moins, ce fut dans cette position-là que je le trouvai, car, à force de démarches, j'avais réussi à savoir où mon pauvre ami Jean se mourait.

En me voyant, il allongea tristement la tête hors des draps, puis me tendant sa main amaigrie, il me dit en ébauchant un sourire:

—Eh bien! mon pauvre Henri, moi qui me suis pris à aimer les voyages, me voilà à la veille d'en faire un bien long, n'est-ce pas?

Puis, inclinant pensivement la tête, il ajouta: —On n'en revient pas de celui-là, mon pauvre ami, et c'est pour cela que je veux te demander un service. Aie soin de Julie quand je ne serai plus: ramène-la au pays surtout, car tous ces gens qui nous entourent sont trop occupés de leurs affaires, et l'on meurt mal à son aise par-ici.

Il fit une nouvelle pause, et comme une crise de toux s'en vint le faire cracher, il dit doucement:

—Mon pauvre Henri, le médecin m'a défendu de parler!

Alors nous restâmes l'un vis-à-vis de l'autre, à nous regarder dans le blanc des yeux, comme deux vieux amis qui se voient tous les jours et qui n'ont plus rien à se dire. D'ailleurs, de quoi aurions-nous pu parler? Rien qu'à se voir comme cela, nous devinions que tous deux nous avions souffert, et comme le malheur est muet, cela nous suffisait.

Pendant toute cette semaine-là, j'endurai un

martyre surhumain. A chaque instant, Jean me parlait de sa femme, et rien qu'à l'entendre prononcer ce nom-là, un usurier aurait pleuré.

Pourtant, le dénouement approchait, et dès sept heures du matin, le dernier dimanche de décembre, le médecin, en faisant sa tournée, me dit:

—Faites venir le prêtre, et ne quittez pas d'un instant le lit de votre ami; il passera avant la brunante.

C'était vrai, cela, et une heure après sa confession, le délire le prit. Il me disait alors, en me prenant les mains:

—Monsieur le docteur, quand je serai mort, vous me croirez les mains sur la poitrine, après avoir eu soin de leur remettre mon chapelet béni par le Pape, puis vous déposerez au pied de mon lit deux cierges allumés, un crucifix au milieu, et à ses pieds une soucoupe pleine d'eau bénite où trempera une petite branche de sapin. C'est ainsi que cela se pratique pour les morts, dans mon pays. Mon pays, c'est le Canada.... Vous ne le connaissez pas, docteur?... Mon pays! ajouta-t-il après une longue pause.... puis tournant avec effort vers la ruelle, sa tête endolorie, je le vis qui sanglotait.

—Voyons, Jean, lui dis-je, inutile de faire l'enfant; le docteur dit que ton cas n'est pas désespéré: d'autres sont revenus de plus loin.

Il ouvrit de grands yeux, comme s'il eût cherché à reconnaître cette voix; puis, faisant un effort pour parler, il me dit d'une voix faible, en montrant sa poitrine amaigrie:

—Non, Henri, je sens que tout est fini! la machine ne fonctionne plus et je ne reverrai pas mon pays, ce beau Canada où j'ai connu et où j'ai aimé ma bonne Julie!

Julie! oh! mon Dieu, ayez pitié de moi! Docteur, ne m'abandonnez pas!

Ses larmes reprurent leur chemin le long de ses joues pâlies, et je vis bien que cela était mieux de laisser le moribond à son immense douleur, car pour lui, en ce moment, se souvenir, c'était pleurer.

IV.

SE SOUVENIR, C'EST PRIER.

Maintenant tout est fini, car j'ai eu l'incroyable courage de ne rien vous cacher. Julie la sainte et la souriante a traîné sur la table de dissection, ses petits enfants gisant dans un coin de cimetière quelconque, et mon ami Jean est perdu au milieu de la fosse des pauvres de Greenwood.

Si cette triste histoire d'émigration vous fait peine, eh bien! priez pour eux, priez pour nos compatriotes qui souffrent sur la terre étrangère; car alors, le meilleur souvenir, c'est prier.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

L'AMIRAL DU BROUILLARD.

Il pousse dans la nuit un si funèbre adieu. Que les oiseaux des mers désertent le rivage Et que le voyageur attardé sur la plage, Sentant passer la mort, se recommande à Dieu. ALFRED DE MUSSET.—La nuit de mai.

I.

LE TRÉSOR DE L'ANGLAIS.

—Largue l'écoute, nous arrivons.
—As-tu emporté le petit Albert?
—Oui, Jacques, et par-dessus le marché, j'ai glissé dans le coffre de la chaloupe le *Dictionnaire Infernal* et le *Dragon Rouge*.

—Tu as dû fièrement louvoyer pour te procurer ces livres introuvables; j'aime à croire que tout ira bien maintenant, car moi j'ai réussi à acheter une chandelle de graisse de mort. Passe les rames par-dessus les bancs; ferle la voile, prends le sac rouge et saute sur les crans; j'enrape le grapin et j'emporte les pelles et les pics.

Deux solides gaillards mirent pied à terre sur l'île aux Œufs, et se dirigèrent vers l'extrémité sud-ouest, où gît une morne qui domine tristement le fleuve. Il commençait à faire nuit: le flot déferlait avec une sourde mélancolie le long de la falaise. Partout s'allongeaient un ciel gris: les motettes tournoyaient au loin comme pour saisir entre leurs ailes longues et blanches les premières voluptés de la tempête qui, noire et lourde, rongait déjà les bords de l'horizon plombé et semblait surgir de l'immensité du golfe.

—Ah! je crois que nous en tenons une rude, maître Louis, murmura Jacques en grimpaient le long de la pente: pourvu que les camarades de la goëlette ne se mettent pas en peine de nous; ça serait embêtant tout de même, s'ils venaient à se douter du but de notre voyage.

—Bah! ils sont sauvés à l'heure qu'il est, et la *Brunette* se balance tranquillement sur ses ancres dans la baie de la Trinité, défiant là le diable et tous les vents de l'enfer.

—Ne crois-tu pas, maître Louis, qu'il soit temps d'entonner l'*Oraison des Salamandres*, ainsi que le prescrit le petit livre de l'Engeridion? Je la sais par cœur.

—Cela ne peut être mauvais, car d'après mes données nous ne devons pas être bien loin de l'endroit où est enfoui le trésor de l'Anglais. Mais avant de psalmodier, il nous faut allumer notre précieuse chandelle de *suif rouge* (*); passe-la moi, j'ai mon briquet à la main.

(* C'est ainsi qu'en cabalistique se nomme une bougie confectionnée avec de la graisse de mort.

Jacques déposa dans l'une des anfractuosités du rocher les deux pics et les deux pelles qu'il portait; puis s'asseyant sur le roc, de manière à tourner le dos au couchant, il tira mystérieusement de son gousset une chandelle de maigre apparence, "enclavée dans un morceau de bois de coudrier," taillée en forme de fer à cheval. Elle était composée de graisse de chrétien, et une fois allumée selon les rites de Cardan, ne devait plus s'éteindre qu'à l'endroit précis où le trésor tant désiré était enfoui.

Louis mit le feu sur la mèche en prononçant des paroles cabalistiques, et reprenant leur ascension, ils s'avancèrent en psalmodiant.

Dès que la chandelle se mettait à vaciller, ils s'arrêtaient ivres de désir et d'espoir, la lumière se redressait vive et pétillante, et les deux rôdeurs reprenaient leur marche nocturne. Cela durait depuis vingt minutes, et à mesure que Jacques et Louis s'avançaient, le trésor de l'Anglais semblait reculer devant eux.

Ils étaient las, harassés, et déjà l'on se préparait à faire halte avant de rebrousser chemin vers la chaloupe, lorsque tout à coup l'obscurité se fit autour d'eux.

La chandelle venait de s'éteindre.

—C'est ici, murmurèrent-ils tous les deux ensemble: faisons le parfum du samedi, et à l'œuvre avant que la tempête puisse nous pincer!

Vareuses et chapeaux roulèrent à terre, et Jacques ainsi que Louis se mirent à composer cet arôme mystique d'après les règles d'Albert-le-Grand. Ils prirent dans le sac rouge de la graine de pavot noir et de jusquiame, de la racine de mandragore, de la poudre d'aimant et de la myrrhe. Après avoir pulvérisé toutes ces choses entre deux pierres blanches, ils y mêlèrent du sang de chauve-souris et de la cervelle de chat noir, puis en composèrent une pâte divisée en trois petites boules, qu'ils firent sécher et brûler à la chandelle.

Il ne restait plus à accomplir que les rites commandés par Jamblic et Arabat, et marchant l'un vers l'autre, ils plantèrent à main droite une branche de laurier vert, et à main gauche une branche de verveine. Entre elles, la terre devait être creusée, et bientôt les pics se mirent à tomber avec une telle régularité qu'on eût dit un seul travailleur à l'œuvre.

Sous leurs efforts une fosse allait s'élargissant, et déjà elle avait atteint la hauteur d'un homme ordinaire, lorsque Jacques dit à Louis:

—Il est temps maintenant d'enrouler ces branches de laurier et de verveine autour de nos chapeaux: sais-tu où se trouvent les talismans?

—Ils sont dans mon mouchoir: les voici.

—Les as-tu bien préparés, Louison?

—D'après les recettes de l'art, rien de plus; tu sais ce qu'Albert recommande: "Prenez une plaque d'étain fin bien purifiée aux jours et heures de Jupiter, formez-y d'un côté la figure de la Fortune, et de l'autre ces paroles en gros caractères:"

AMOUZIN ALBOMATATOS.

Tu vois, maître Jacques, que rien n'a été oublié.

—Oui, oui Louison, et je ne sais vraiment à qui sera la faute, si l'on ne réussit pas.

Ils attachèrent les talismans à leurs chapeaux cirés, et le bruit monotone du fer frappant la terre, recommença. Le remblais montait toujours autour de ces deux hommes, lorsque tout à coup Louis poussa un cri d'horreur:

—Regarde, Jacques! j'ai une tête de mort sous le pied!

Jacques abattait son pic au moment où Louis faisait sa lugubre trouvaille; un second crâne alla rouler auprès du premier.

—N'aie pas peur, Louison! j'ai prévu le cas, et ce qui brûle là, dans nos lanternes, sont deux cierges bénis. Cardan ne dit-il pas: "Quand on a des raisons solides pour croire que ce sont des hommes défunts qui gardent les trésors, il est bon d'avoir des cierges bénis." Rien n'a été oublié, et à nous deux nous avons la mémoire du diable, qui, paraît-il, se souvient des moindres détails du paradis perdu. A genoux, Louis! disons un *de Profundis*, et au nom de Dieu, conjurons ces morts de nous dire si l'on peut faire quelque chose pour leur repos éternel.

Les cierges allumés éclairaient à demi les deux fossyeurs agenouillés, et tout en s'acillant sous les bouffées du vent qui descendait s'engouffrer dans ce trou, ils faisaient passer, sur les figures blafardes de ces gens, d'étranges lueurs. Ils priaient pourtant de bon cœur, et le psaume des morts allait s'achevant, lorsqu'un vagissement sourd, s'élevant de la surface de la mer, passa en effleurant la crête du morne.

Un grésillement sortit des lanternes qui projetèrent une vive lumière dans le fond de cette tombe où gisaient pêle-mêle vivants et squelettes, puis l'obscurité la plus profonde enveloppa le tout.

C'était la tempête qui posait son pied sur terre et passait en hurlant sur la solitude de l'île aux Œufs.

Jacques et Louis tâtonnèrent quelque temps dans l'obscurité, puis, mettant en travers leurs vareuses en toile goudronnée sur deux branches d'arbre qu'un éclair leur avait montré gisantes sur le bord du trou, ils se tapirent dans un coin et rallumèrent une de leurs lanternes.

Jacques se prit à dire alors:

—Je crois Louison que mes cierges bénis

sont cause de tout ce tintamare, car si j'ai bonne souvenance, l'amiral devait être protestant et c'est lui qui commande ici.

—Comment l'amiral! l'amiral de quoi? reprit d'un ton de mauvaise humeur, maître Louis.

—L'amiral du brouillard, continua gravement Jacques.

—Connais pas, murmura flegmatiquement Louis.

—Eh! bien tu vas le connaître reprit Jacques, car Paraselse dit que "celui qui voudra s'appliquer à la recherche d'un trésor prétendu caché, doit examiner la qualité du lieu, non seulement par la situation présente de ce lieu, mais par rapport à ce que les anciennes histoires en disent." Allons! serres toi auprès de moi, et au lieu de te souffler dans les doigts ce qui appelle le vent comme tu le sais bien, viens te réchauffer les mains sur les vitres du fanal. Il fait un assez joli courant d'air comme cela, sans que tu t'en mêles, et j'ai bien peur d'être obligé d'abréger, crainte de m'enrhumer.

A Continuer.

UN DRAME SANGLANT.

Un drame épouvantable s'est passé dernièrement rue Sedaine.

Une jeune fille fort jolie, nommé Emilie B..... âgée de dix sept ans, ouvrière casquière, ayant veillé à son atelier pour terminer un travail pressé, suivait le boulevard à une heure avancée de la soirée, lorsqu'elle fut abordée par un vieillard qui, depuis quelque temps, marchait derrière elle et lui adressait des propos galants. Séduite par des offres brillantes de cet individu qu'elle avait d'abord repoussé, elle l'accompagna dans plusieurs cafés, puis finit par consentir à le recevoir dans la chambre qu'elle occupait en garni, rue Sedaine, 73, à la condition qu'il n'y resterait que quelques instants.

Le sieur Jean-Louis Fabre, maître de l'hôtel, voulut prendre le nom de cet individu, afin de l'inscrire sur son livre de police; mais il lui dit qu'il n'allait faire qu'entrer et sortir, et que cette formalité était inutile.

A minuit quarante-cinq minutes, le logeur ne voyant pas descendre cet homme et craignant d'être en contravention, monte et interpelle le vieillard. Au lieu de fournir les renseignements qu'on lui demande, celui-ci recule, s'arme d'un revolver à six coups, tire deux coups sur le sieur Fabre, qui est atteint au flanc et au bras droit, puis un coup sur la fille Emilie B....., qui est atteinte à la poitrine.

Malgré ses blessures et le sang qu'il perdait, le logeur eut la force de descendre dans la rue et d'appeler au secours. Des gardiens de la paix accoururent. En les entendant monter, le vieillard tira sur lui-même les trois coups dont le revolver était encore chargé. N'ayant pu réussir à se tuer, il ouvrit brusquement la fenêtre de chambre, située au quatrième étage, et se précipita. Il tomba sur le trottoir, où il se brisa la tête.

Cet homme avait sur lui un couteau-poignard et deux rasoirs enveloppés dans un fragment de journal, il n'avait aucun papier de nature à révéler son identité, et, à la suite de constatations faites par le commissaire de police du quartier, on a dû transporter le corps à la Morgue.

La chambre et l'escalier étaient pleins de sang.

La fille Emilie B..... a reçu les premiers secours d'un médecin; on a cherché ensuite une voiture pour la conduire à l'hôpital Saint-Antoine, mais on n'en a pas trouvé.

Malgré sa blessure au sein, elle a pu faire la route à pied, soutenue par deux agents; en arrivant à l'hôpital, elle s'est évanouie, mais des soins empressés l'ont promptement ranimée.

La foule se porte à la Morgue où le corps du vieillard inconnu est exposé.

VOUS POUVEZ MAINTENANT SAVOIR LA RAISON.—
Le Podophillin (Erable ou mandragore de mai) a été longtemps connu comme un purgatif actif et a été très en usage dans quelques parties de notre pays, (et est maintenant généralement employé par les médecins à la place du Calomel ou pillule bleue pour les douleurs du foie, etc.) *L'extract composé de Colocynthe* est considéré par le Dr. Neligan, d'Edinburgh, comme l'un des cathartiques les plus généralement employés et les plus sûrs dans la *Materia Medica* entière. *L'extract d'Hyosciamus* donné et mélangé à des cathartiques actifs (tel que ci-dessus) corrige leurs qualités contractantes, sans diminuer leur activité. Voir *Materia Medica* de Neligan. Tous les riches éléments curatifs végétaux ci-dessus sont avec d'autres, largement employés dans la manufacture de Pillules, reconstitutives végétales Shoshonees (Indien). Rien d'étonnant qu'elles soient au-dessus de toutes les autres Pillules, comme médecine de famille!

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 21 MARS, 1872.

UN DES NOTRES.

La législature de l'Etat de New York vient d'amender la charte d'incorporation de la ville de Cohoes. Entr'autres changements, notre ami et compatriote Joseph Le-Bœuf, Ecr., avocat, notaire et juge pour la ville de Cohoes, aura juridiction criminelle et civile avec un salaire annuel de \$1,350, plus les honoraires. Cette charge est élective et sa juridiction ne s'étend qu'à la ville de Cohoes. L'Honorable juge fut élu il y a deux ans pour le terme de quatre années par une belle majorité. Nous devons féliciter notre ami de ses succès; qui reflètent un vif éclat sur les émigrés canadiens.

LE DÉTROIIT. SON FONDATEUR. LE COURAGE, LES ÉPREUVES ET LE PATRIOTISME DE NOS AIEUX.

DE LA MOTTE-CADILLAC.

(Suite.)

A la tête de ces colons était cet homme vraiment remarquable, et auquel l'histoire a consacré à juste titre une de ses plus belles pages, et dont le nom n'est inconnu de personne, et bien que plus d'un siècle et demi se soit écoulé depuis cette époque, son nom est gravé dans tous les cœurs, comme il est dans toutes les bouches, et aucun canadien ne peut entendre prononcer ce nom de la MOTTE-CADILLAC, sans qu'un sentiment d'orgueil ne s'empare de tout son être, que son sang ne bouillonne dans ses veines en pensant à la valeur de ce soldat courageux; et sans que ses yeux ne se remplissent de larmes en songeant à tous les malheurs qui accablèrent nos pères; ces fidèles et dévoués admirateurs de M. de la Motte-Cadillac; ces premiers pionniers de la civilisation du nouveau monde. Pour former un projet aussi gigantesque, et surtout pour y donner suite, il fallait être armé d'une bien grande résolution, et animé d'une foi bien vive dans l'avenir; car le présent ne pouvait offrir que déboires, chagrins et vicissitudes. Pourtant ce n'était point en homme inexpérimenté que M. de la Motte-Cadillac agissait. Non, car dès le mois d'août 1695, c'est-à-dire cinq ans avant, il était au fort de Buade sur l'île de Michilimackinac (aujourd'hui Mackinac) entouré de 6 à 700 sauvages, contre lesquels il avait été plusieurs fois obligé de sévir. C'est de cet endroit qu'il recommanda de prendre Albany, alors Manathe, comme devant être un grand avantage pour la colonie. En 1697, force lui fut d'abandonner cette position en raison du retrait des traitants, et sur l'ordre qui lui fut donné en 1699, il lui faut retourner en France auprès de M. de Pontchartrain. C'est alors que la vive imagination de M. de Cadillac dut enfanter bien des projets; combien de rêves évanouis, même avant leur entière formation; et combien aussi de reversés comme étant chimériques, et par conséquent irréalisables, et qui pourtant aujourd'hui répondraient victorieusement. Si sur ce point, nous errons dans le domaine des suppositions, il y a la formation du Détroit, qui elle, est réelle et positive; il y a enfin une belle et grande ville, là où nos pères ne trouverent que des prairies et des forêts. Mais de combien de tribulations durent-ils payer cette fondation? Que de sang répandu pour jour de ce territoire! Que de pénibles sueurs pour arroser ce sol inculte qu'ils voalaient fertiliser pour le bonheur de leurs descendants.

Colons infatigables, il leur fallait tour à tour prendre le fusil du soldat et la charrue du laboureur. Mais peu leur importait; ne venaient-ils pas continuer l'œuvre de leurs ancêtres, en apportant dans ces sentiers déserts le travail et la civilisation qui devaient faire la gloire de tout un peuple en arborant le pavillon français à 1200 lieues de la métropole?

C'est ici, chers lecteurs, que je sens ma faiblesse; comment vous dépeindre tout ce que je ressens pour vous expliquer les travaux, les douleurs et les misères de ces premiers fondateurs dont la vie entière ne fut qu'une lutte continue, jusqu'à peine arrivés, et même avant d'avoir pu jeter les premiers fondements de cette ville, il leur fallut courir aux armes pour défendre la position qu'ils occupaient. L'établissement du Détroit, comme on le sait, éprouva de l'opposition de la part des sauvages et surtout des anglais, non seulement en raison de l'importance que ce poste devait enlever à Michilimackinac, mais parcequ'ils voyaient avec une jalousie que le temps ne faisait qu'accroître, leurs éternels rivaux s'asseoir sur les rives de tous les lacs, comme s'ils ne les avaient pas eu découverts et possédés depuis longtemps. Toutes ces phases terribles, tous ces combats meurtriers dans lesquels la hache jouait un grand mais triste rôle ne purent jamais abattre l'énergie de M. de Cadillac. Habile politique autant que bon soldat, on le voit aussitôt la tranquillité rétablie, recommander le mariage des colons avec les filles natives du pays, afin de s'attacher les indiens et d'en faire ainsi des alliés fidèles. Cette tactique démontre à elle seule les hautes capacités, la sagesse et les connaissances humaines que possédait M. de Cadillac, et qu'on peut appeler à juste titre le père du Détroit.

Son génie embrassait tout; aussi le 31 d'août 1703, l'homme industriel se découvre-t-il en lui par la demande de terre qu'il fait de six lieues de front de chaque côté de la Grande-Rivière au fond du lac Erié, afin d'y établir des soieries et des manufactures de tout genre. Son plan est de marier des soldats et des Canadiens au Détroit et de leur créer une position honorable et sociale dans le commerce et l'industrie. Malheureusement ce projet si louable ne put se réaliser en raison de graves dissensions qui s'élevèrent entre les Pères Jésuites, dont les uns étaient en faveur du système de M. de Cadillac, c'est-à-dire, pour conserver le Détroit, et les autres contre cette idée qu'ils considéraient comme vicieuse et impraticable. C'est alors que M. de Cadillac se révèle tout entier; c'est dans ce moment difficile qu'il lui faut en appeler non-seulement à son courage, à son caractère juste et droit, à sa noble persévérance, mais encore à toutes ressources si fécondes de son esprit; car il ne l'ignore point, ses adversaires sont puissants et redoutables. Trois lettres qu'il écrit au Père Marquette en 1706 pour critiquer sa conduite du présent et du passé, sont un chef-d'œuvre épistolaire de calme et de modération; où la robe du ministre de Dieu n'est point attaquée, mais seulement sa manière

d'agir en ce qui touche le Détroit. Un mot à ce sujet, cher lecteur, est ici nécessaire pour bien faire comprendre ce que M. de Cadillac devait souffrir en présence de toutes les attaques que petits et grands dirigeaient contre lui. Son orgueil si légitime de fondateur était froissé jusque dans ses plis les plus resserrés; il voyait avec peine et douleur s'évanouir son plus beau rêve; il voyait, et jugez si le coup devait être cruel pour lui, il voyait, dis-je, dans son imagination le coupable projet d'assassiner son enfant bien aimé!... Devait-il rester indifférent à ce crime prémédité? Pouvait-il de sang froid assister à l'agonie de sa gloire et de son génie? Pouvait-il prêter la main à la destruction de ses longs et pénibles travaux? Pouvait-il voir déchirer en lambeaux sa mémoire dans l'avenir? Pouvait-il enfin assister à ses propres funérailles en devenant complice de son suicide moral?... Non, sans faillir à son grand caractère et à sa haute mission, il ne le pouvait, aussi ne le voulut-il point. En homme d'honneur qui a le courage de ses actions et conscience de sa propre valeur et de sa dignité, il ne déserta point le terrain. Plus il vit d'ennemis déchainés contre lui, plus son énergie s'agrandit, il ne s'occupait point de leur nombre, attendant pour les compter qu'ils fussent tous ralliés sous sa bannière. Aussi le 31 d'août 1703 écrit-il à ce sujet à M. de la Touche, secrétaire du Ministre. Mais loin d'apaiser les discussions, toutes ces correspondances, toutes ces récriminations ne firent qu'exaspérer les esprits et envenimer les choses; à ce point que M. de Cadillac prêt de succomber sous le poids de tant d'attaques, se vit contraint d'en appeler au Ministre lui-même dans une longue lettre, dans laquelle il se plaint très-amèrement des Jésuites. Mais Chamillard qui était au pouvoir craignant de déplaire à Mme. de Maintenon répondit: "Restez ami avec eux." "Rester ami, s'écria M. de Cadillac, indigné d'une semblable réponse à laquelle il était si loin de s'attendre; rester ami? mais savez-vous que pour cela, il faut premièrement les laisser faire; deuxièmement faire tout ce qu'ils voudront, troisièmement ne rien dire de ce qu'ils font. D'ailleurs ajoutez-t-il, les Jésuites sont contre l'établissement du Détroit; ils sont contre mon projet, contre ma gloire que je place bien au-dessus de mon existence... Les laisser faire, c'est me tuer!..." Sans doute, il y avait beaucoup d'exagération dans ces paroles de M. de Cadillac; le Fondateur ne s'effaçait pas assez devant l'immuable raison; et tous ceux qui ne favorisèrent pas aveuglément ses projets étaient considérés par lui comme autant d'ennemis. C'est un peu le tort commun à tous les innovateurs de ne jamais vouloir écouter un bon conseil et de n'envisager les commentateurs de leur système ou de leur projet que comme autant d'ennemis implacables, nus par une cupide ambition, ou par une basse et honteuse jalousie.

Détroit, le 29 février 1872.

E. N. LACROIX.

(A continuer.)

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Des scènes violentes ont eu lieu dans l'Assemblée Nationale. Durant une séance, à laquelle assistait le prince de Galles, un député ayant proposé une motion de censure contre deux membres de la gauche qui s'étaient rendus coupables de libelle contre la Commission des Grâces et la Chambre, un tumulte terrible éclata. Les députés incriminés refusèrent d'accepter le pardon tel que l'Assemblée le leur accordait; les membres de la droite et de la gauche échangèrent des interpellations furieuses.

On annonce que le maréchal Bazaine subira son procès pour la reddition de Metz; mais comme il ne peut être jugé que par ses pairs, on éprouve quelque difficulté à former une cour martiale compétente, vu que la plupart des maréchaux ont plus ou moins trempé dans quelques capitulations.

L'Assemblée française discute le budget. M. Thiers s'est énergiquement opposé à ce qu'on diminuât les armements. Il veut créer ce qu'il appelle une "armée réelle," et l'on dit que le ministre de la guerre va demander un crédit de 200 millions de francs pour l'érection de nouveaux forts autour de Paris, et de fortifications sur la frontière, surtout à Longwy et à Belfort.

La Société Internationale est proscrite en France. Les députés de la gauche viennent de la répudier et l'Assemblée a passé une loi pour sa suppression.

Cette loi impose aux membres la pénalité de l'amende et de l'emprisonnement, et les prive de leurs droits civils et politiques.

ROME.

Le jour des Cendres, environ dix masques ont fait irruption dans l'église de Sainte-Marie d'Itria, rue del Tritone, et se sont livrés devant le saint Sacrement aux gestes les plus inconvenants. Ils étaient à peine sortis que quatre autres masques entraient à leur tour dans le temple, en donnant un nouveau et plus grand scandale. Un prêtre, qui était sur le point de célébrer la sainte messe, n'a pu monter à l'autel; on dit même qu'un de ces masques s'est écrié: "Nous voulons pendre et tuer toutes ces vilaines cornilles."

Bien entendu que ni les gens qui chantaient contre le Pape ni ceux qui profanaient d'une façon aussi scandaleuse l'église de Notre-Dame d'Itria n'ont été observés ou entendus par aucun policier. Les agents de la questure avaient trop à faire aux veglioni.

Cependant la justice divine semble frapper, depuis quelque temps des coups si inattendus et si terribles, que les fauteurs comme les amis de l'ordre de choses actuel devraient trembler.

ÉMULES DE TROPDMANN.

Les époux Loth sont traduits devant la cour d'assises des Ardennes sous l'accusation d'assassinat commis avec un froid et une férocité qui caractérisent les criminels les plus achevés.

L'accusé Loth raconte lui-même son crime:

Le 25 septembre, dit-il, nous nous promenions ma femme et moi sur le marché, quand nous avons rencontré le coquetier Leroi. Nous l'avons invité à prendre une chope, le connaissant un peu. Un quart d'heure après l'avoir quitté, ma femme me dit:—Leroi a de l'argent: nous n'avons pas le sou: il faut aller ce soir le lui voler. Nous l'avons aperçu dans sa voiture, nous l'avons suivi en montant dans un autre voiture. Nous l'avons attendu sur le talus de la route, je me suis pres-

Ma femme me secoua alors: "Allons, il ne faut pas reculer. Puisque nous sommes-là, nous ne pouvons nous en aller avec rien dans nos poches. Nous ne sommes pas connus, qui pensera que c'est nous?"

Leroi passe, il nous invite à monter; je montai, ma femme resta à pied pour retenir Leroi, au cas où il voudrait se sauver. Leroi s'assoupit, j'avais mon couteau à la main, je le frappai. Il était parvenu à descendre; ma femme voyant cela, a arrêté le cheval, a retenu Leroi pour me donner le temps de descendre aussi.

Je lui ai donné alors de nouveaux coups dans la poitrine et dans le ventre.

D. Il vous avait pourtant dit: C'est ma bourse que tu veux? la voilà.

R. Je ne me rappelle pas.

D. Que disait votre femme?

R. Elle disait: Du courage! ce sera bientôt fait.

D. Comment expliquez-vous que Leroi ait eu quatre doigts coupés?

R. Il a voulu me prendre mon couteau et je lui ai retiré en le faisant glisser dans sa main.

D. Leroi a réussi à se débarrasser de vous et de votre femme. Il a fui à travers champs. Vous l'avez poursuivi, atteint. Est-ce vous qui l'avez renversé, ou est-il tombé lui-même, soit faiblesse, soit qu'il ait donné du pied contre quelque obstacle?

R. Je ne sais pas.

D. Enfin, il est tombé la face contre terre; mais comment se fait-il qu'il ait eu la figure enfoncée dans la terre jusqu'à la hauteur des oreilles?

R. Ma femme lui a mis le genou sur la tête et m'a dit: Coupe-lui le cou!

L'accusé explique ensuite qu'il a partagé avec sa femme le contenu de la bourse.

La femme Loth interrogée à son tour, se débat contre les aveux de son mari.

Les époux Loth ont été condamnés à mort.

DE TOUT UN PEU.

Un câble télégraphique a été posé entre Java et l'Australie.

Les géologues affirment que la côte-est des Etats-Unis s'enfonce dans l'Océan autant de 16 pouces par siècle.

La vérité ressemble à une potion; bien souvent on n'aime pas à la connaître; preuve que nous sommes malades.

On fait des lois, mais on suit les coutumes.

Quand le thé fut introduit pour la première fois en Angleterre on le vendit \$15 la livre.

Le système Darwin sur l'origine de l'homme vient de trouver une preuve en sa faveur.

Dans Burmah, il y a une femme et deux enfants qui ont le front, le nez et le menton tout couverts de poils; ce qui les fait ressembler quelque peu au fameux singe Darwin.

UN MOT DE BUCKINGHAM.—L'amour sincère a l'estime pour base principale.—Pensait-il à Anne d'Autriche.

L'amour, c'est la vertu des femmes. Que de femmes trop vertueuses!!!

L'amour est un égoïsme à deux.—A. DE LA SALLE.

C'est Gay qui est le plus juste. En amour, dit-il, nous sommes tous insensés!!!—COURTE-HEUSE.

Le fameux Mazzini, le chef de la révolution dans le monde, est mort.

Il était né à Gênes en 1808, et avait par conséquent 64 ans lorsque la mort est venue le frapper.

Reçu docteur en droit, il fut détourné du Barreau par la politique.

On le voit, dès 1830, s'affilier à la secte des carbonari, et un an plus tard, fonder la société devenue si dangereuse, de la Jeune Italie. Depuis lors on le trouve toujours au fond de chaque mouvement tenté contre les rois, mais c'est surtout en Italie que sa funeste influence s'est fait le plus sentir.

La plupart du temps caché dans une retraite à l'abri des recherches de la police, il tenait les fils des sociétés secrètes et dirigeait lui-même les tentatives de prétendue émancipation des peuples qui n'ont produit que misères et déception. Lorsqu'il se trouvait serré de trop près par les agents des gouvernements à qui il avait déclaré la guerre, il passait en Angleterre, ce refuge assuré de tous les grands coupables.

Mazzini est mort sur la brèche; car s'il faut en croire une récente dépêche, il préparait dans le Tyrol une nouvelle invasion de l'Italie. Il a donc mérité, jusqu'à la fin, le surnom de "mauvais génie de la Péninsule," que lui avait donné Montanelli, un autre coryphée de la révolution.

STATISTIQUES.

La circulation réunie des journaux quotidiens de Boston, Mass., est de 150,000 par jour. Le Herald reclame 95,000 abonnés à lui seul.

Sur les 38,555,983 habitants des Etats-Unis, 5,536,546, sont nés à l'étranger. Il n'y a pas plus de 6,000,000, nés de père et mère américain.

Le revenu du millionnaire Astor de New-York est de \$600 par heure.

ÉTAT DES MARCHÉS

18 ET 19 MARS.

Marché aux animaux, faible.—Marché au poisson, faible.—Marché au beurre, baisse.—Marché aux volailles, hausse très forte.—Marché à foin, tranquille.—Marché aux grains, tranquille.—Marché aux viandes, hausse sur le gros et le détail.
Le marché sera plus actif la semaine prochaine.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

DÉCÈS.

A Montréal, le 2 ult., à l'âge de quatorze mois, Joseph-Alphonse-Eugène, enfant de M. G. A. Gauvin, agent spécial de l'Assurance Agricole.

A Montréal, le 16 courant, Maria-Joséphine-Alexina, âgée de 2 mois et 9 jours, enfant de M. G. D. Thériault.

CHOSSES ET AUTRES.

LES SUITES D'UN PROPOS.—M. Isaac Purdy, mort il y a quelques années, a laissé à sa veuve et à ses enfants, des biens assez considérables, situés sur les bords de la rivière Hudson, à sept milles au nord de Newburg.

L'union la plus parfaite régnait entre les divers membres de la famille, et ils auraient été les gens les plus heureux du monde, sans les inquiétudes causées à la mère et aux deux sœurs par la santé de George-William.

Les deux sœurs s'installaient chaque nuit dans une chambre à proximité de celle de leur frère, afin de pouvoir courir à son aide à la moindre alerte.

Avant-hier, à 4 heures du matin, George entra dans la chambre où sommeillaient ses sœurs, et arrêta le balancier de la pendule placée sur la cheminée, en faisant observer que ce maudit tic-tac l'empêchait de dormir.

Le but de cette Institution, la seule de ce genre dans toute la Puissance, est de former des jeunes gens à la science de la Télégraphie.

Quand elle revint, accompagnée de quelques voisins, le fou avait tranché, avec un rasoir, la gorge de son autre sœur, la veuve Conkling.

George Purdy a été conduit, hier, dans l'asile des aliénés de Poughkeepsie. Tout le long du trajet, il ne cessait de crier qu'il était illégal de le traiter ainsi sans arrêt préalable de la cour.

DISTRACTIONS.—Tout le monde sait qu'une foule de savants ont été les gens les plus distraits qu'on put voir.

Voici quelques unes des distractions que l'on attribue à cet historien: un jour, il mit sa brosse à soulier dans sa poche au lieu d'y mettre son livre; un autre jour, il sortit dans la rue avec un balai sous le bras en guise de parapluie.

quoique sa demeure fut à un arpent de l'Université, par distraction, il faisait toujours la même route qu'il faisait auparavant, c'est-à-dire, lorsqu'on était éloigné et il se plaignait beaucoup de la longueur du chemin du pauvre homme.

M. D. Verreault, de Lévis, avait fait un pari qu'il se rendrait jusqu'au bois de Saint-Henri et qu'il reviendrait en une heure et demie. Il a accompli ce tour de force, mardi, pendant la tempête de neige.

No. 1.—CHARADE.—Avec mon premier tout [peut être; Presque toujours, mon second est un sot; Et la totalité du mot N'appartient plus à son vrai maître.

PATENTE DE TODD.

DENTRIFICE AROMATIQUE. L'EXCELLENCE incomparable de cette composition pour nettoyer et blanchir les dents sans les endommager, a été proclamée la meilleure dont ils se soient jamais servis.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à Mardi, deuxième jour d'avril à midi, pour l'exécution et les travaux de tailleurs de pierre requis pour entrées de Barrière, Mur d'Enceinte, etc., etc., des Bâtisses Publiques à Ottawa.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce bureau le ou après Lundi le 18 courant, où toutes informations nécessaires peuvent être obtenues.

Les signatures de deux personnes solvables et responsables voulant devenir cautions pour le dû accomplissement du contrat doivent être attachées à chacune des Soumissions.

Le Département ne sera pas obligé d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 11 mars 1872.

Ecole Spéciale de Télégraphie.

89—RUE ST. JACQUES, MONTRÉAL—89

Les Elèves doivent savoir bien lire et écrire l'anglais. Trois mois d'assiduité en classe suffisent pour devenir bon Opérateur.

Les Professeurs attachés à l'Etablissement sont des hommes émérites et choisis parmi ceux qui ont acquis de grandes connaissances dans la théorie comme dans la pratique de la Télégraphie.

L'Ecole possède tous les instruments télégraphiques au grand complet. Ils sont fournis gratuitement aux Elèves. De vastes salles d'études, parfaitement aérées, sont disposées pour les personnes des deux sexes, qui y trouveront tout le confort désirable.

Outre les petites lignes télégraphiques à l'usage des Elèves, dans l'intérieur de l'Etablissement, l'Ecole a à sa disposition, la ligne régulière appartenant à l'Administration des journaux "Canadian Illustrated News," "l'Opinion Publique," le "Hearthstone," ligne qui relie ces bureaux de la Côte de la Place-d'Armes aux ateliers du Faubourg St. Antoine.

Les Elèves qui savent se distinguer obtiennent des certificats de capacité. Dans ce cas, l'Ecole se charge de les placer dans les meilleures conditions possibles.

Prix d'entrée: \$30.00. Aucune somme supplémentaire ne sera exigée des élèves qui ne pourront terminer leurs études dans le cours de 3 mois; il leur sera permis de fréquenter l'Etablissement pendant tout le temps qui sera jugé nécessaire.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. CHS. L. BOSSÉ, Directeur. 3-10 t Côte de la Place-d'Armes, No. 3.

SOCIÉTÉ

DE CONSTRUCTION METROPOLITAINE.

LE LIVRE D'ACTION de cette SOCIÉTÉ a été déposé entre mes mains et sera ouvert aux souscripteurs le et après le premier Mars prochain.

ALFRED BRUNET, 38, Rue St. Jacques. Montréal, 26 Février 1872.—3-9-1

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS. DE \$8 A \$40.

Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité.

POELES DE CUISINE, COUCHETTES EN FER, FONDS A RESSORTS DE TACHER, OBJETS EN ÉTAI ET VERNISSÉ, POTS A THE ET CAFÉ AMÉLIORÉS, ETC., ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de COUCHETTES EN FER TRAVAILLE ANGLAIS. MEILLEUR ET CIE., 526, Rue Craig. 2-18

H. P. LABELLE,

MAGASIN DE

MEUBLES.

91

RUE ST. LAURENT. 3-81 MONTREAL.

UNE BONNE CHANCE. Un médecin établi depuis une quinzaine d'années dans une des bonnes paroisses au Nord du St. Laurent, céderait sa place à un confrère qui ferait l'acquisition de l'emplacement qu'il occupe actuellement.

A proximité des chars et de la navigation. S'adresser à ce bureau. 3-Stf

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 3-4 z

\$30,000 VALANT

HARDES FAITES DRAPS, TWEEDS, CASIMIRES FRANÇAIS ET ANGLAIS NOUVELLEMENT IMPORTÉS

20 POUR CENT AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE VENEZ ET JUGEZ.

L'on trouvera aussi chez le Soussigné une grande variété de CHEMISES, COLS, COLLETS, etc. A DES PRIX TRES MODERES

R. DEZIEL, NO. 131, RUE ST-JOSEPH. Toute commande sera exécutée avec goût et promptitude 2-39z

A. BELANGER

MAGASIN DE

MEUBLES

276, Rue Notre-Dame

MONTREAL.



Service de remorquage en haut du St. Laurent.

ON RECEVRA DES SOUMISSIONS cachetées à ce Bureau jusqu'à VENDREDI A MIDI, le 5 avril prochain pour l'établissement d'une ligne efficace de remorqueurs à vapeur pour le touage des vaisseaux entre le haut du Canal de Lachine et le Port de Kingston.

Cette ligne de remorqueurs ne devra pas compter moins de neuf (9) puissants steamers, et les prix de touage à être payés par les navires remorqués, devront être conformes au tarif de 1871.

Les personnes soumissionnant pour entreprendre ce service devront indiquer le chiffre du bonus annuel qu'ils accepteraient du Gouvernement en plus des sommes payées par les navires remorqués, ainsi que les noms, forces et dimensions des cylindres des steamers qui seront employés à ce service.

Les conditions du contrat et tous détails particuliers peuvent être obtenus sur application à ce bureau à partir du 11 MARS courant. Les soumissions devront être adressées au soussigné avec mention spéciale.

F. BRAUN, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Ottawa, 4 Mars, 1872. 3-11 c

THOMAS MUSSEN,

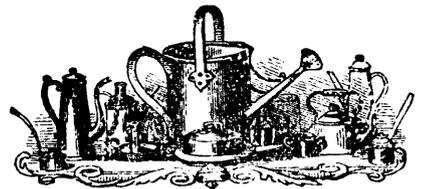
Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom,

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry, ORNEMENTS D'EGLISES,

Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-21z

F. X. BEAUCHAMP, (Successeur de D. Smilie.)

BIJOUTIER ET IMPORTATEUR DE PIERRES PRECIEUSES. 134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER—134 MONTREAL. 2-45z



ATELIERS DE FERBLANTIER ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent.

T. St. George continuera à prendre des commandes pour posage de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières.

T. ST. GEORGE, 98, RUE ST. LAURENT. 2-24z

A VENDRE, à St. Pacôme, un CHEVAL TROTTEUR, de première force. S'adresser à M. le Curé du lieu. 3-5 h

LIBRAIRIE NOUVELLE

ALPHONSE DOUTRE ET CIE., (Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.) MONTREAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveaux en ROMANS, DROIT, MEDECINE, MUSIQUE, &c.

Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude. 3-5z

LAURELLE & VARY.

FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT

Pour Dames et Messieurs.

CHAUSSURES FAITES A ORDRE.

Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité. Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.

No. 303, RUE NOTRE-DAME. 2-31z

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. (Établi en 1859.) 2-24z

A V I S.

LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez

N. RHÉAUME, 75—RUE ST. LAURENT.—75 2-47 f

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERIS RESPECTABLES. 2-33z

CORNICHES, CORNICHES ROULEAUX,

BAGUETTES A CADRES ET A ESCALIERS. A vendre à prix réduits avant l'inventaire chez

L. J. A. SURVEYER, 224, RUE CRAIG, Montréal. 2-10z

DEPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 9 Février 1872. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 9 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. tf

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE.

(Coin des Rues Craig et St. Laurent.)

MONTREAL. On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 2-45z



Avis aux Arpenteurs de Terrains.

LES ARPENTEURS DE TERRAINS DUMENT commissionnés qui pourraient désirer de l'emploi à Manitoba durant la prochaine saison, sont priés de communiquer d'ici au 21 courant, avec ce Département, en donnant la description des instruments dont ils se servent.

J. C. AIKINS, Secrétaire d'Etat. Ottawa, 2 Mars 1872. 3-11 b

Imprimé et publié par G. E. DEBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.